

POITIERS OU VISIO-CONFERENCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AREC NOUVELLE-AQUITAINE

DU 5 JUIN 2023





ORDRE DU JOUR

- Validation du PV de l'assemblée générale du 17 juin 2022
- Vote des comptes 2022 de l'association, des rapports du Commissaire aux comptes, quitus au Trésorier
- Vote du renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
- Vote du rapport moral et du bilan d'activités 2022
- Validation du programme de travail 2023 et du budget prévisionnel 2023
- Vote des cotisations 2024
- Point(s) divers selon demandes

Validation du PV de l'Assemblée générale du 17 juin 2022



Comptes 2022 de l'association, des rapports du Commissaire aux comptes, quitus au Trésorier





Association AREC

Présentation de vos principaux indicateurs financiers

Association AREC

Observatoire Régional

LOEB AMANDINE

60 avenue Jean Jaures

86000 POITIERS

Ressources associatives

	2022	2021	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitation	818 250 €	837 944 €	-2,4%
Cotisations des adhérents	72 745 €	40 050 €	+81,6%
Utilisations des fonds dédiés	0 €	11 839 €	
Total des ressources	890 995 €	889 833 €	+0,1%

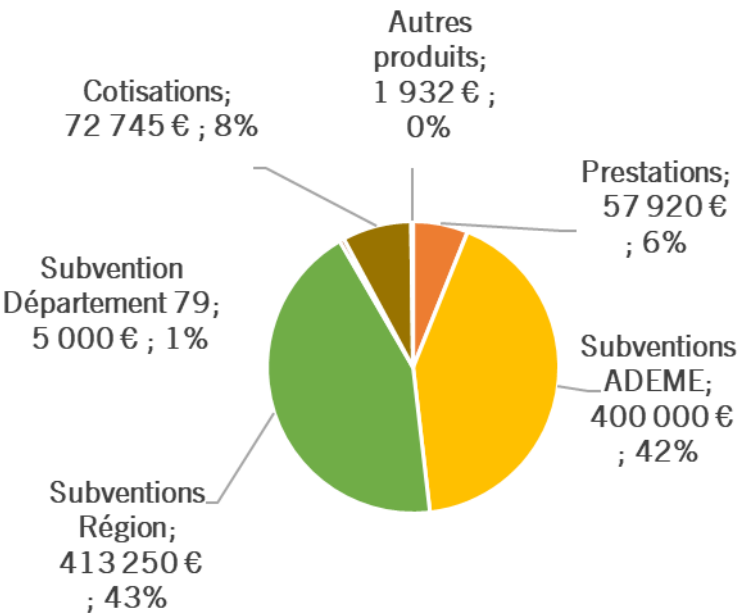
Activité globale

	2022	2021	Évolution
Ressources associatives	890 995 €	889 833 €	+0,1%
Prestations vendues	57 920 €	75 370 €	-23,2%
Activité globale	948 915 €	965 203 €	-1,7%

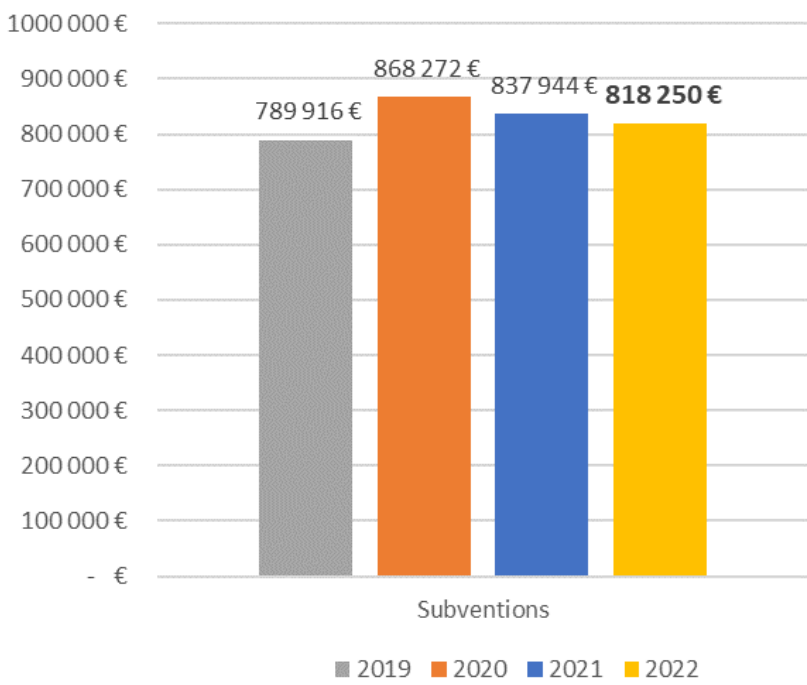
Baisse des prestations vendues = contrats de partenariats ,à rapprocher de l'augmentation des cotisations.
Au global, augmentation de +15 k€ du total Cotisations+Prestations entre 2021 et 2022



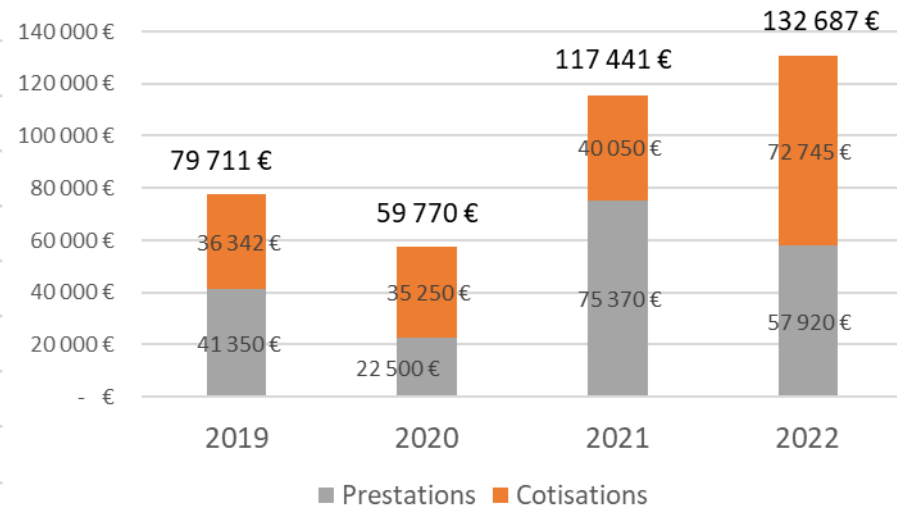
Produits de l'AREC en 2022 et évolution depuis 2019



Evolution des subventions de 2019 à 2022

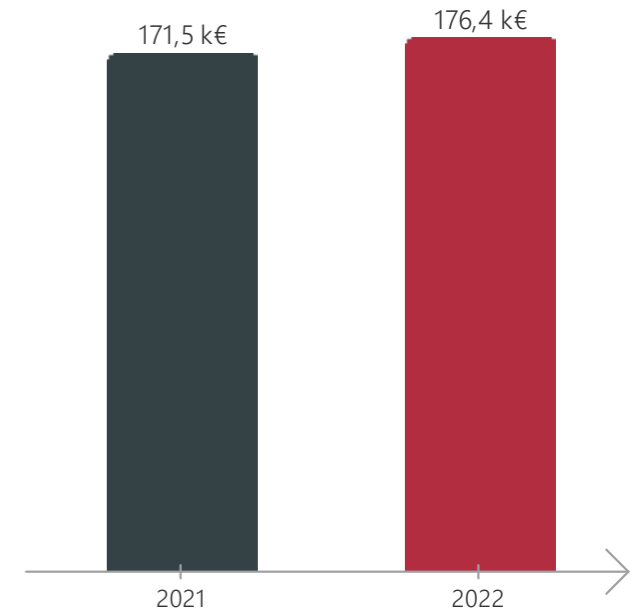


Evolution des cotisations et prestations de l'AREC de 2019 à 2022



Charges de fonctionnement

2022	176 386 €	% Produits 18,59%
2021	171 507 €	17,77%



+2,8%

+4 879 €

Produits d'exploitation : -1,7%

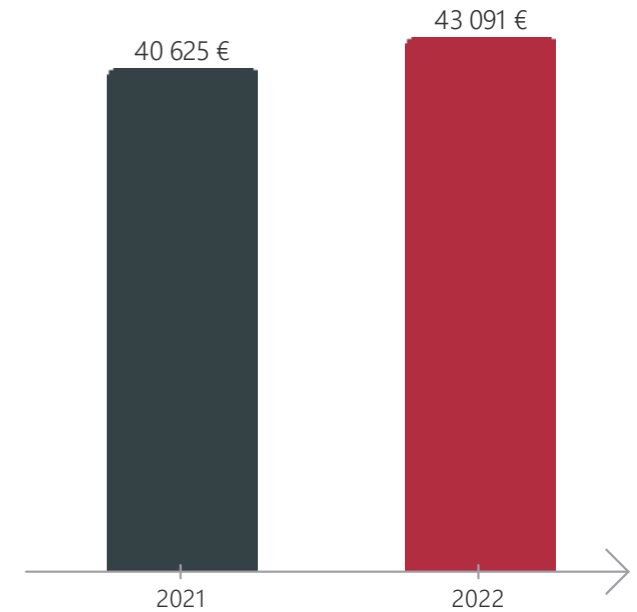
Augmentation de 2.8% qui reste malgré tout maîtrisée compte tenu de l'évolution de la masse salariale (plus de frais de déplacements et de frais de télécom, augmentation des loyers)

Points sensibles

	2022	2021	Évolution	
Etudes sous-traitées	47 998 €	45 782 €	+2 216 €	+4,8%
Petit matériel et four.n.adm.	2 057 €	984 €	+1 073 €	+109%
Honoraires	36 393 €	42 057 €	-5 664 €	-13,5%
Frais de déplacement	7 034 €	2 727 €	+4 307 €	+157,9%
Frais télécom	7 155 €	5 850 €	+1 305 €	+22,3%
Locations	41 709 €	40 613 €	+1 096 €	+2,7%

Impôts et taxes

2022	43 091 €	% Produits 4,54%
2021	40 625 €	4,21%



+6,1%

+2 466 €

Produits d'exploitation : -1,7%

Impôts et taxes = taxe sur les salaires et formation continue
Augmentation liée à l'augmentation de la masse salariale

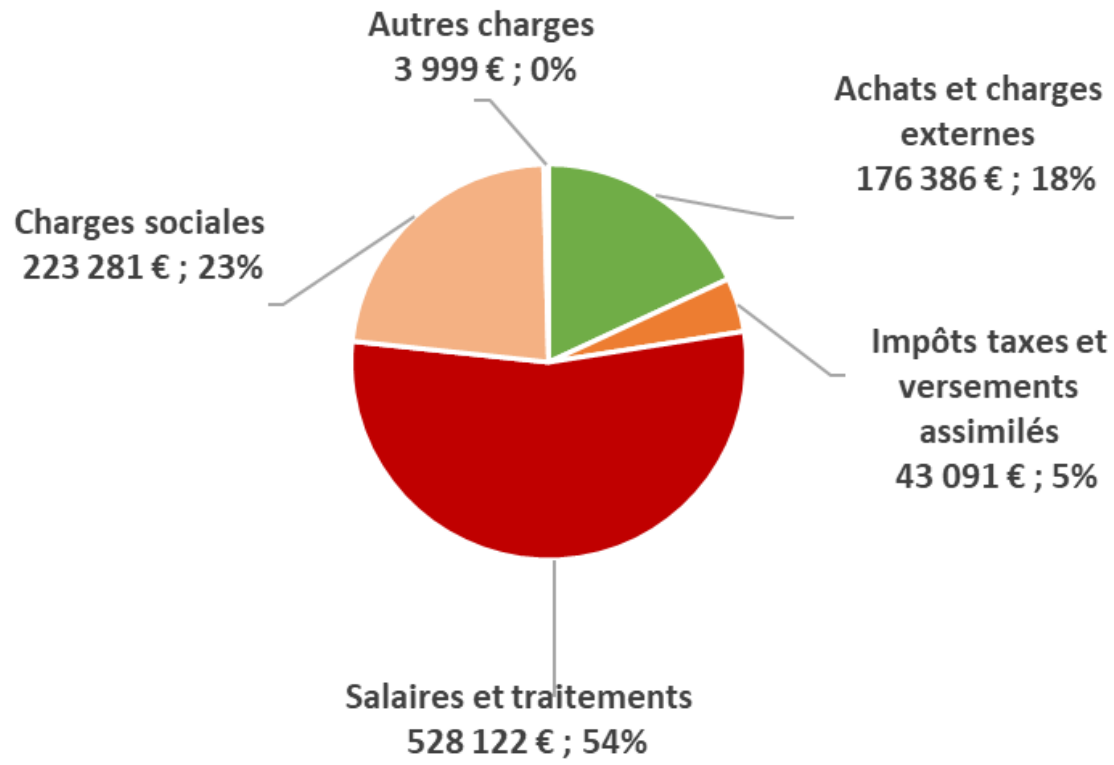
Charges de personnel

	2022	2021	Évolution	
Salaires bruts	528 123 €	521 557 €	+6 566 €	+1,3%
Charges sociales	223 280 €	219 802 €	+3 478 €	+1,6%
Taux de charges sociales	42,28%	42,14%	+0,1	

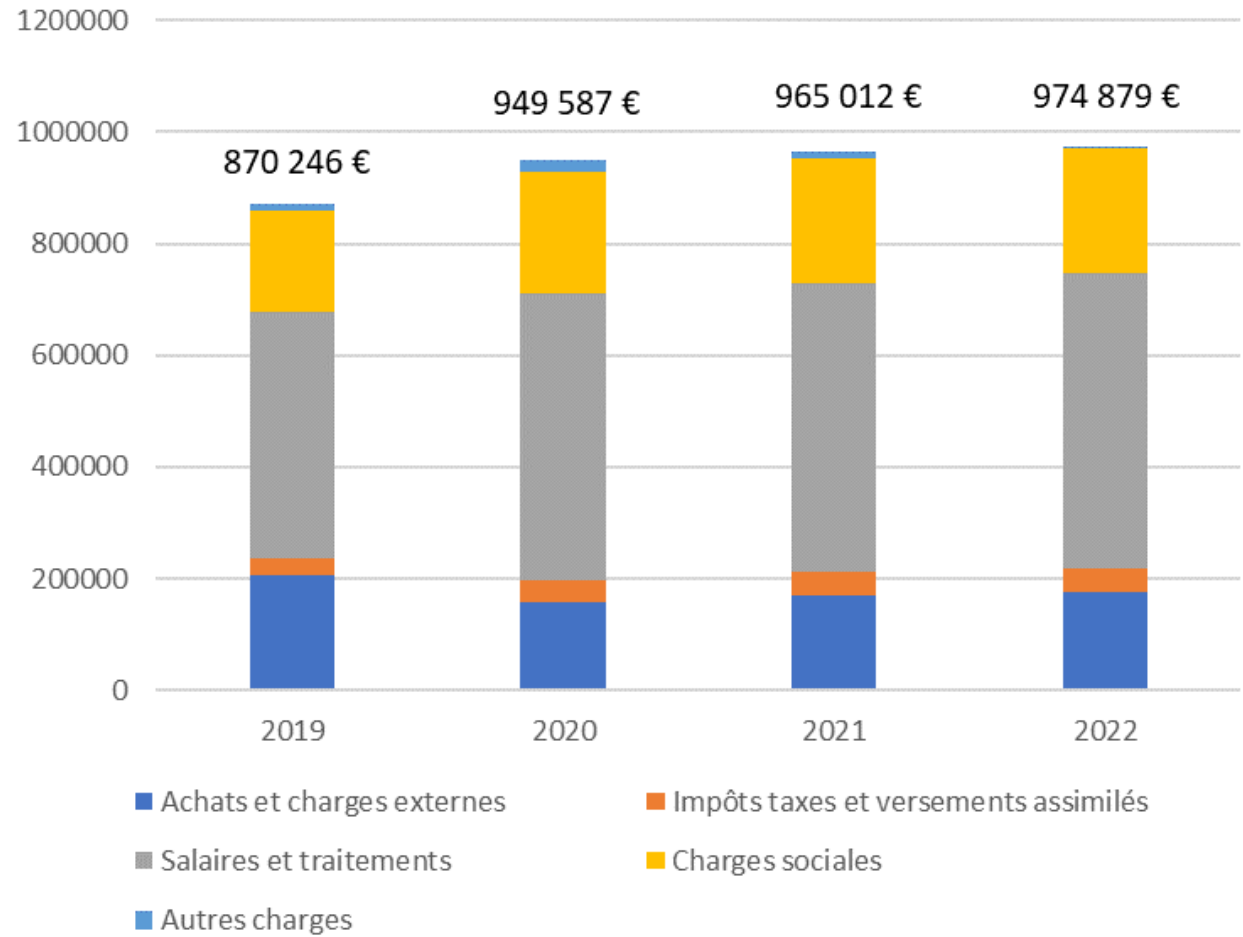
Augmentation des charges sociales essentiellement liées au nouveau versement mobilité.
Progression de la masse salariale mais baisse de la provision sur les congés payés.



Charges de l'AREC en 2022 et évolution depuis 2019

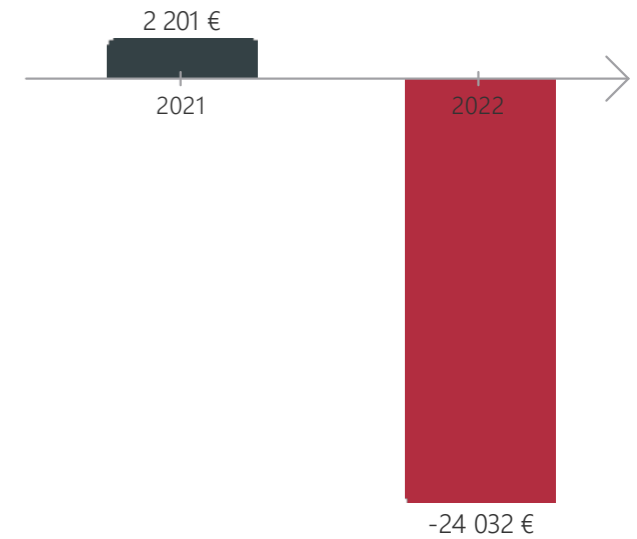


Evolution des charges de 2019 à 2022



Résultat de l'exercice

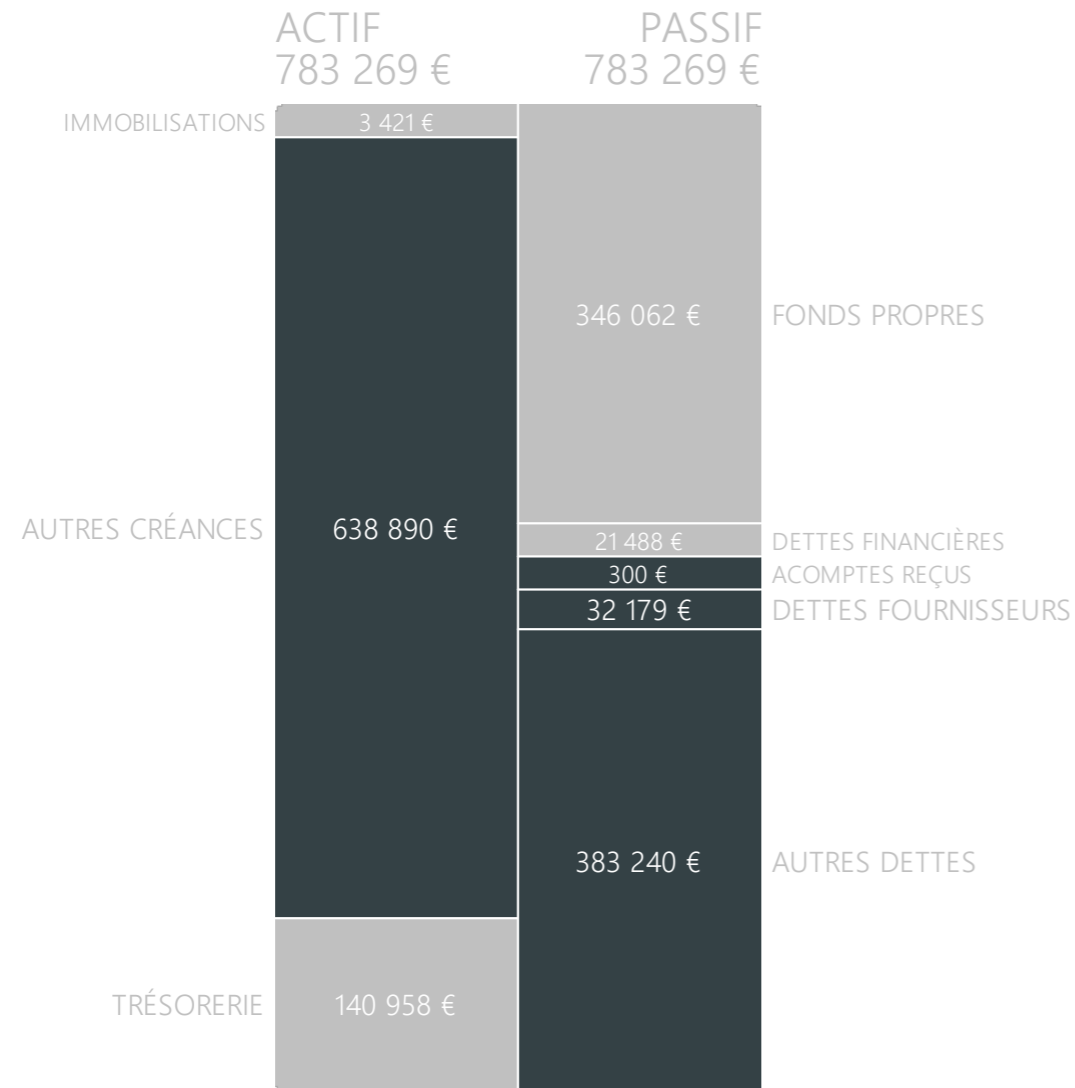
2022	-24 032 €	% Produits -2,53%
2021	2 201 €	0,23%



-26 233 €

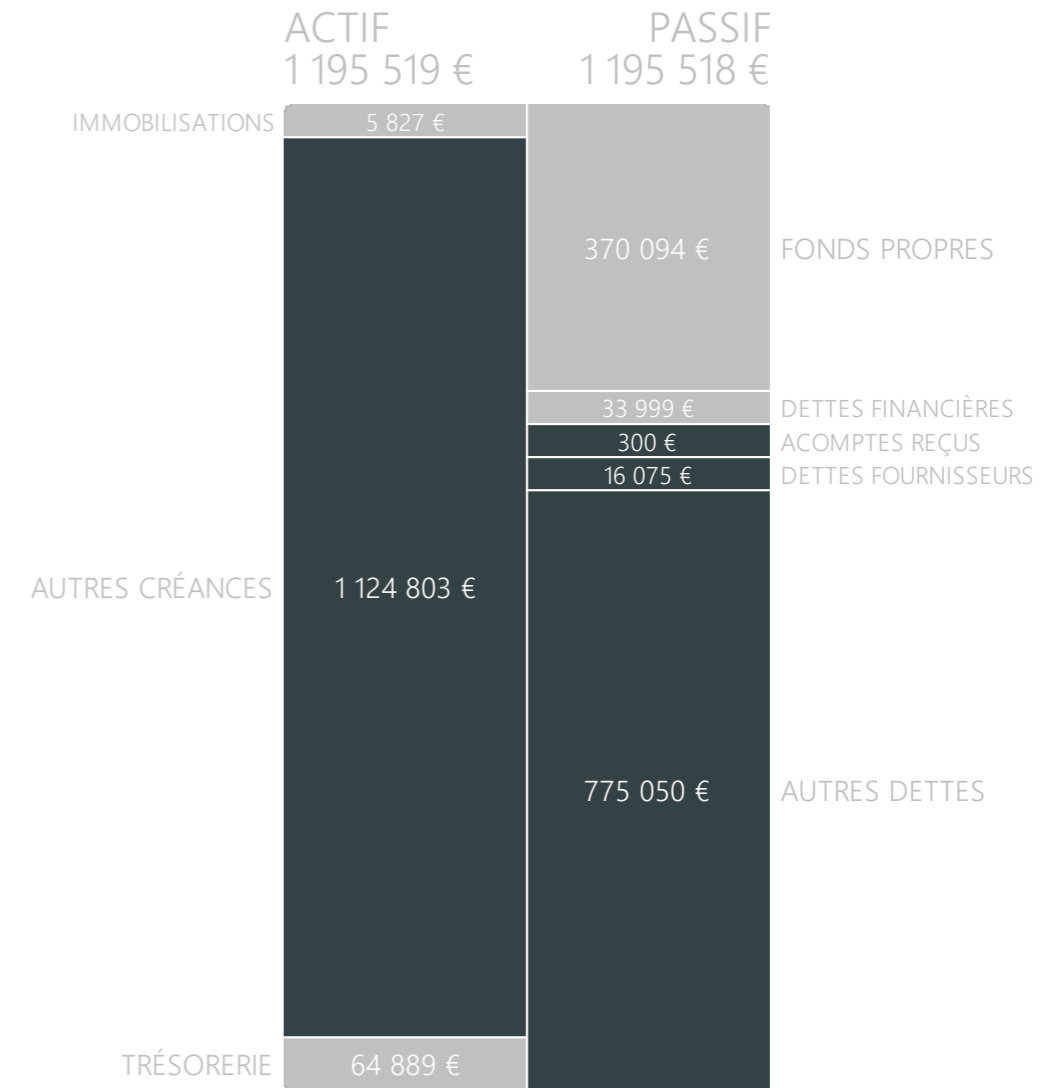
Produits d'exploitation : -1,7%

Bilan au 31/12/2022



FONDS DE ROULEMENT 364 129 €
 BESOIN EN F.R. 223 171 €
 TRÉSORERIE 140 958 €

Bilan au 31/12/2021



FONDS DE ROULEMENT 398 266 €
 BESOIN EN F.R. 333 378 €
 TRÉSORERIE 64 888 €

Vote des comptes 2022 de l'association, des rapports du Commissaire aux comptes, quitus au Trésorier



Vote du renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes



Rapport moral et bilan de l'activité 2022





Les chiffres clés de l'activité en 2022 – Volet énergie gaz à effet de serre et biomasse



Bilans régionaux et départementaux énergie et gaz à effet de serre :
200 données actualisées pour le bilan de consommation d'énergie ;
250 données pour le bilan des émissions de GES



3 outils de territorialisation actualisés :
Résidentiel, Tertiaire et Industrie
5 à 9 sources de données associées par outil



15 filières renouvelables suivies et actualisées (donnés parc et production)
600 000 données vérifiées/actualisées/intégrées pour toutes filières
1 enquête annuelle méthanisation (plus de 100 installations)



Comités techniques OREGES
GT Résidentiel
GT Transport
GT Etude Capitalisation PCAET



40 interventions sur demande des partenaires
4 webinaires thématiques
34 fichiers, jeux de données ou cartographies transmis



340 graphes actualisés
Plus de 50 000 données mises à jour



33 indicateurs actualisés à 2019 dont 4 nouveaux indicateurs
Près de 2 millions de données actualisées dans l'outil
Plus de 100 comptes créés pour le module « tableaux de bord »



13 collectivités accompagnées en 2022 – 4 de plus qu'en 2021



Les chiffres clés de l'activité en 2022 – Volet Déchets et économie circulaire

ENQUETES

111 collectivités à compétence « déchets » enquêtées, 644 déchèteries

Plus de 200 exploitants (publics et privés) d'installations de tri, traitement et élimination des déchets en Nouvelle-Aquitaine enquêtés

172 collecteurs-récupérateurs de déchets de Nouvelle-Aquitaine enquêtés en sur leur récupération de déchets inertes

129 centres de tri de déchets d'activités économiques contactés – 50 ciblés

59 installations de traitement de sous-produits animaux de catégorie 3 enquêtées

260 établissements plasturgistes ciblés pour enquête sur leur utilisation de matières premières recyclées

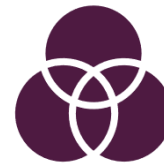


Comité des Partenaires et comités techniques ORDEC

GT Collectivités

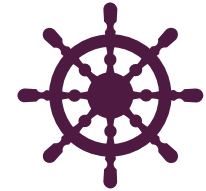
GT Déchets des Activités Economiques

GT Etude Textiles



16 fichiers, jeux de données ou cartographies transmis aux partenaires

12 interventions sur demande des partenaires



Indicateurs de suivi du PRPGD transmis

Suivi réalisé pour 20 collectivités

engagées dans les Contrats d'Objectifs Déchets Economie Circulaire (CODEC)



90% du site actualisé avec les données 2021

60 graphes actualisés ou créés



L'équipe des 14 salariés de l'AREC début 2023 : 3 départs et 3 arrivées

■ 10 salariés à Poitiers, 4 à Bordeaux

■ 3 arrivées en 2023 :

- Lina ALAARABIOU, stagiaire chargé de l'enquête méthanisation, arrivée le 3 avril
- Pauline ALLÉE, chargée de mission environnement, arrivée le 12 juin
- Nicolas RIAUD, analyste de données environnementales, arrivée le 3 juillet

Direction - Administratif

- Amandine LOËB : Directrice
- *Rafaël BUNALES : Directeur Adjoint / Coordinateur OREGES*
- Tamara SAINTE-CLAIRE : Assistante gestion et communication

Energie – GES - Biomasse

- *Rafaël BUNALES : Directeur Adjoint / Coordinateur OREGES*
- **Antoine JACQUELIN : Bases sectorielles EGES, Territoires départ le 31/03/2023**
- Denis SAVETIER : Biomasse Agriculture
- **Lénaïg LICKEL : Biomasse, Ressources, départ le 8/02/2023**
- Caroline FLEURY (80%) : Territoires, socio-éco
- **Tina HALTER : capitalisation données EPCI, socio-éco, départ le 30/06/2023**
- *Camille ROMARY : processus méthodologiques, bilans EGES*
- *Laurent DUPRE : Assistant chargés d'études*

Déchets – Economie circulaire

- Sabine BIBAUD (80%) : DMA, filières DAE
- Anne-Valérie TASTARD (90%) : DMA, prévention, économie circulaire TER
- Antoine PORTERE : filières, déchets organiques, économie circulaire
- Sonia GRELLIER : chargé(e) d'étude flux de matières et filières
- *Camille ROMARY : processus méthodologiques*
- *Laurent DUPRE : Assistant chargés d'études*

C'est le moment du quizz !





Quelle était en 2021 la première filière de production d'électricité d'origine renouvelable dans la région ?

1. Eolien
2. Hydroélectricité
3. Solaire PV



Quelle était en 2021 la première filière de production d'électricité d'origine renouvelable dans la région ?

1. Eolien
2. Hydroélectricité
3. Solaire PV

Réponse : Hydroélectricité (3 877 GWh) devant le solaire PV (3 837 GWh) et l'éolien (2 715 GWh). Attention, car ce « classement » évolue d'année en année, en 2022 le solaire PV a pris la tête devant l'éolien puis l'hydroélectricité.



Pour combien de régions de France l'AREC a-t-elle décliné sa méthode d'estimation de gisement régional de déchets des activités économiques en 2022 ?

1. 3 régions
2. 5 régions
3. 7 régions



Pour combien de régions de France l'AREC a-t-elle décliné sa méthode d'estimation de gisement régional de déchets des activités économiques en 2022 ?

1. 3 régions
2. 5 régions
3. 7 régions

Réponse : 5 observatoires régionaux ont bénéficié de l'estimation DAE de l'AREC en 2022. En 2023, 6 nouveaux observatoires vont également bénéficier de cette estimation de gisement régional de DAE.



Quel est le 1er secteur consommateur d'énergie en Nouvelle-Aquitaine en 2020 ?

1. Transport
2. Bâtiment (résidentiel et tertiaire)
3. Industrie
4. Agriculture



Quel est le 1er secteur consommateur d'énergie en Nouvelle-Aquitaine en 2020 ?

1. Transport
2. Bâtiment (résidentiel et tertiaire)
3. Industrie
4. Agriculture

Réponse : Le bâtiment (42% de la consommation d'énergie finale), devant le transport (34%). Attention, car en termes d'émissions de GES, le transport est le secteur majoritaire.



Quel est le nombre d'installations utilisant de la Matière Première Recyclée (MPR) textile recensées par l'AREC en 2021 en Nouvelle-Aquitaine ?

1. 6

2. 8

3. 12



Quel est le nombre d'installations utilisant de la Matière Première Recyclée (MPR) textile recensées par l'AREC en 2021 en Nouvelle-Aquitaine ?

- 1. 6
- 2. 8
- 3. 12

Réponse : 6. C'est le nombre d'entreprises qui utilisaient de la matière textile recyclée en 2021 en région et que l'AREC a enquêtées parmi 91 entreprises potentielles.



En 2020, que représentait la séquestration de carbone en Nouvelle-Aquitaine au regard des émissions régionales de gaz à effet de serre ?

1. 10%
2. 15%
3. 20%
4. 25%



En 2020, que représentait la séquestration de carbone en Nouvelle-Aquitaine au regard des émissions régionales de gaz à effet de serre ?

1. 10%
2. 15%
3. 20%
4. 25%

Réponse : 20% (20,5% plus exactement). Cette séquestration, ou stockage additionnel annuel de carbone, représente plus de 8,7 MtCO₂e, dont près de 7 MtCO₂e pour les forêts.



Pour un actif occupé en Nouvelle-Aquitaine, que représentent en moyenne ses dépenses d'énergie (logement et déplacements domicile-travail) ?

1. 5% de ses revenus d'activité
2. 10% de ses revenus d'activité
3. 15% de ses revenus d'activité



Pour un actif occupé en Nouvelle-Aquitaine, que représentent en moyenne ses dépenses d'énergie (logement et déplacements domicile-travail) ?

1. 5% de ses revenus d'activité
2. 10% de ses revenus d'activité
3. 15% de ses revenus d'activité

Réponse : 10% (10,2% plus précisément) en moyenne, ce qui représente près de 2 500 euros par an. Ce poids des dépenses varie fortement d'un territoire à l'autre, et peut peser entre 7% et 17% des revenus d'activité



Quel est approximativement le nombre d'emplois dans le secteur des déchets et du recyclage en Nouvelle-Aquitaine en 2021 ?

1. 10 000 ETP (équivalents temps plein)
2. 14 000 ETP (équivalents temps plein)
3. 19 000 ETP (équivalents temps plein)



Quel est approximativement le nombre d'emplois dans le secteur des déchets et du recyclage en Nouvelle-Aquitaine en 2021 ?

1. 10 000 ETP (équivalents temps plein)
2. 14 000 ETP (équivalents temps plein)
3. 19 000 ETP (équivalents temps plein)

Réponse : environ 14 000 ETP (13 910 ETP plus précisément). 63% de ces emplois sont liés à l'enlèvement et la collecte des déchets, 26% à leur tri et préparation en vue d'un recyclage et 11% à leur traitement-élimination.

Vote du rapport moral et du bilan de l'activité 2022



Programme de travail et budget prévisionnel 2023 : focus sur quelques travaux menés en début d'année





Enjeux de l'AREC pour l'année 2023

- Renforcer l'aide au pilotage de la transition écologique par les partenaires régionaux
 - Suivi de la trajectoire énergie – carbone
 - Renforcer l'analyse et la connaissance des facteurs explicatifs

- Favoriser la vue d'ensemble
 - Intégration des dimensions suivi/adaptation en plus du volet atténuation
 - Accompagner les porteurs de politique publique dans la compréhension des enjeux

- Développer l'accès aux données et aux informations des acteurs des territoires
 - Données téléchargeables, interopérables
 - Nouveaux indicateurs, dont socio-économiques
 - Au-delà des données : valorisation et analyse des actions et bonnes pratiques



Bilans énergie-GES annuels

■ Actualisation des bilans de consommation d'énergie et GES :

	2020 et avant	2021	2022
Région	2005-2020 	Données définitives : oct 2023	Données provisoires : déc 2023
Département	2005-2020 	Données définitives : nov 2023	Données provisoires : jan 2024
EPCI	2015-2020 	1 ^{er} trim 2024	

- Données énergie-GES 2021 provisoires : OK échelle Région, en cours échelle Département (attente données industrie de l'INSEE)
- **Nouveauté 2023** : recherche d'une **production accélérée** de bilans provisoires à l'échelle département à N-2 voire N-1 ; diffusion de « balises intermédiaires » pour EPCI à N-2 voire N-1 ex : consommations électricité+gaz...
- Actualisation en cours des données de production énergétique renouvelable pour toutes filières et approfondissements
 - Travail conjoint avec PIGMA sur la **caractérisation des installations photovoltaïques** en région (parcs au sol/ombrières/toitures)
 - Enquête méthanisation : **124 questionnaires envoyés le 03/05/2023**

FOCUS

Chiffres-clés de l'OREGES

Rafaël BUNALES





Consommations d'énergie finale en Nouvelle-Aquitaine – ~167,7 TWh en 2021

■ Poids prépondérant des énergies fossiles : produits pétroliers (40%), gaz naturel (16%), électricité (24%), renouvelables thermiques et déchets biocarburants (18%), chaleur (2,2%), charbon (0,6%)

■ Bâtiment (résidentiel + tertiaire) premier secteur, suivi du transport (transports de marchandises + déplacements des particuliers), de l'industrie puis du secteur agriculture-forêt-pêche

■ Tendence depuis 2010

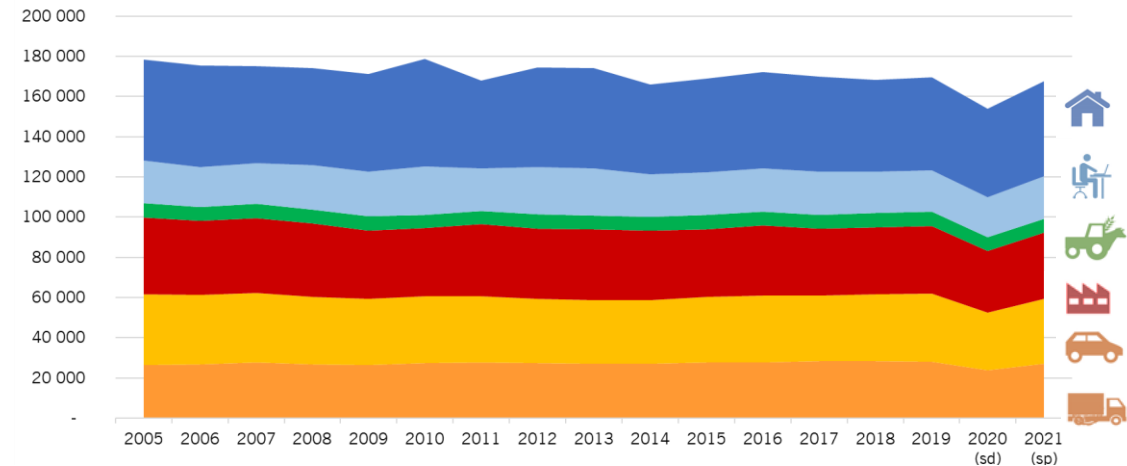
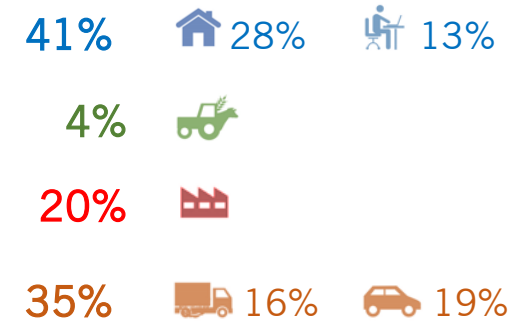
■ Baisse de la part des ressources fossiles dans la consommation d'énergie finale : 56,5% en 2021 / 60% en 2010

■ Baisse de la consommation d'énergie finale : - 6,3%

■ En 2021, retour à un niveau proche de la situation avant crise sanitaire (2019 : 169,7 TWh)

■ Année 2020 atypique : -9% de consommation vis-à-vis de 2019, principalement due aux transports (-15% et à l'industrie -10%)

Poids de chaque secteur dans la consommation d'énergie finale

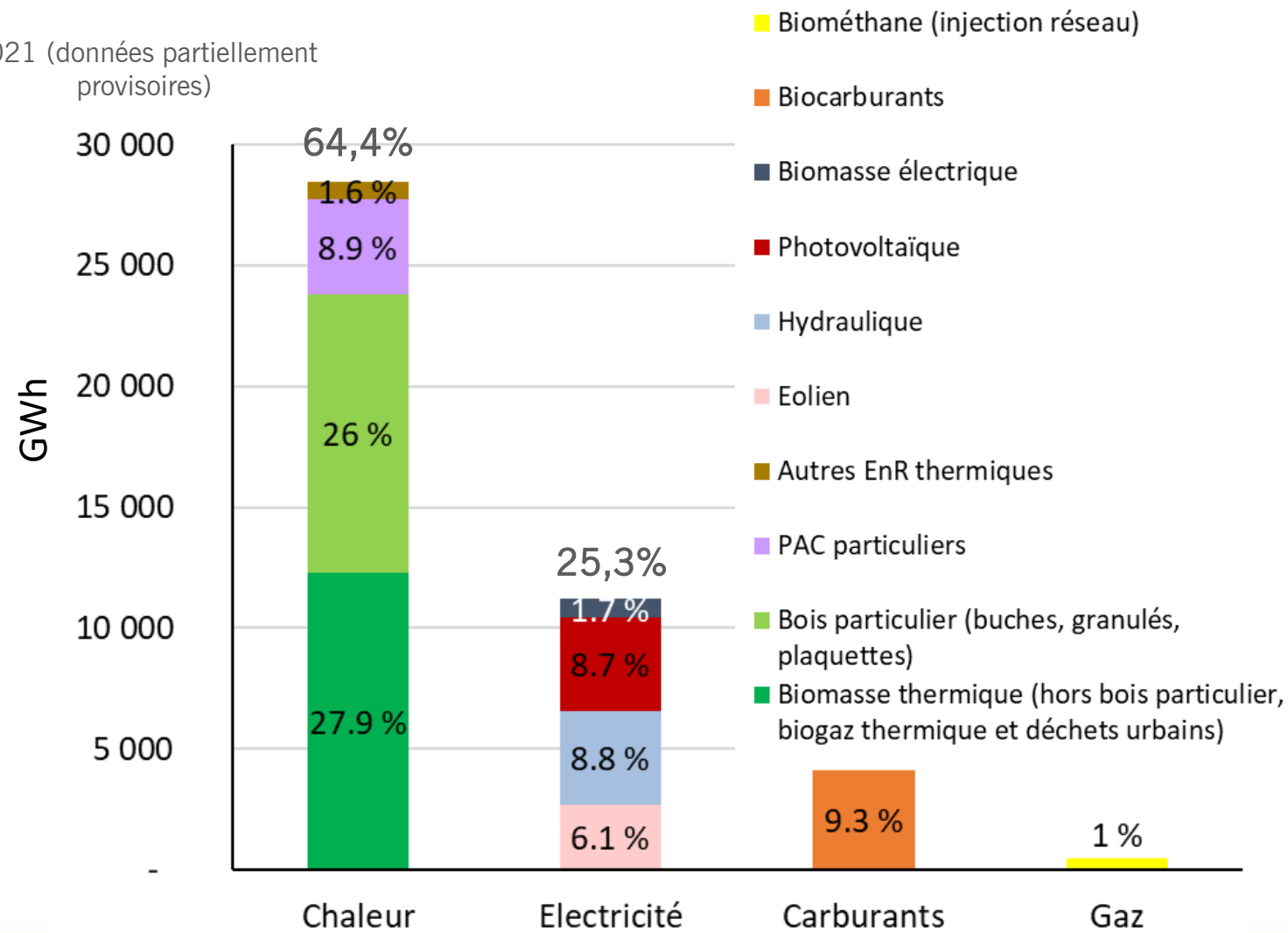




Énergies renouvelables (EnR) en Nouvelle-Aquitaine ~44 TWh en 2021

- Part de la production énergétique renouvelable dans la consommation d'énergie finale : 26,1% en 2021 (19,3% en France)
- + 90% depuis 2005
- Poids majeur des énergies renouvelables thermiques : biomasse thermique industrielle, agricole et collective la première filière renouvelable de la région
- Filières en essor depuis 2010 : éolien, photovoltaïque, pompes à chaleur
- Premiers chiffres 2022 : photovoltaïque et éolien devançant l'hydroélectricité

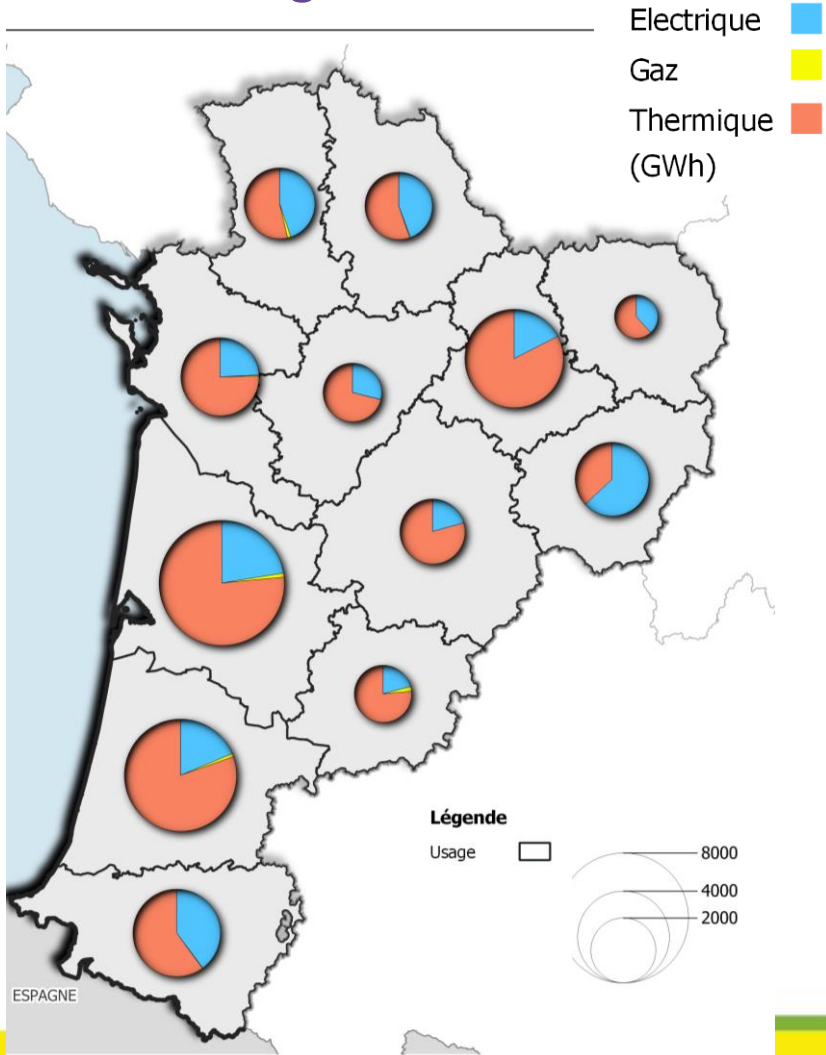
2021 (données partiellement provisoires)



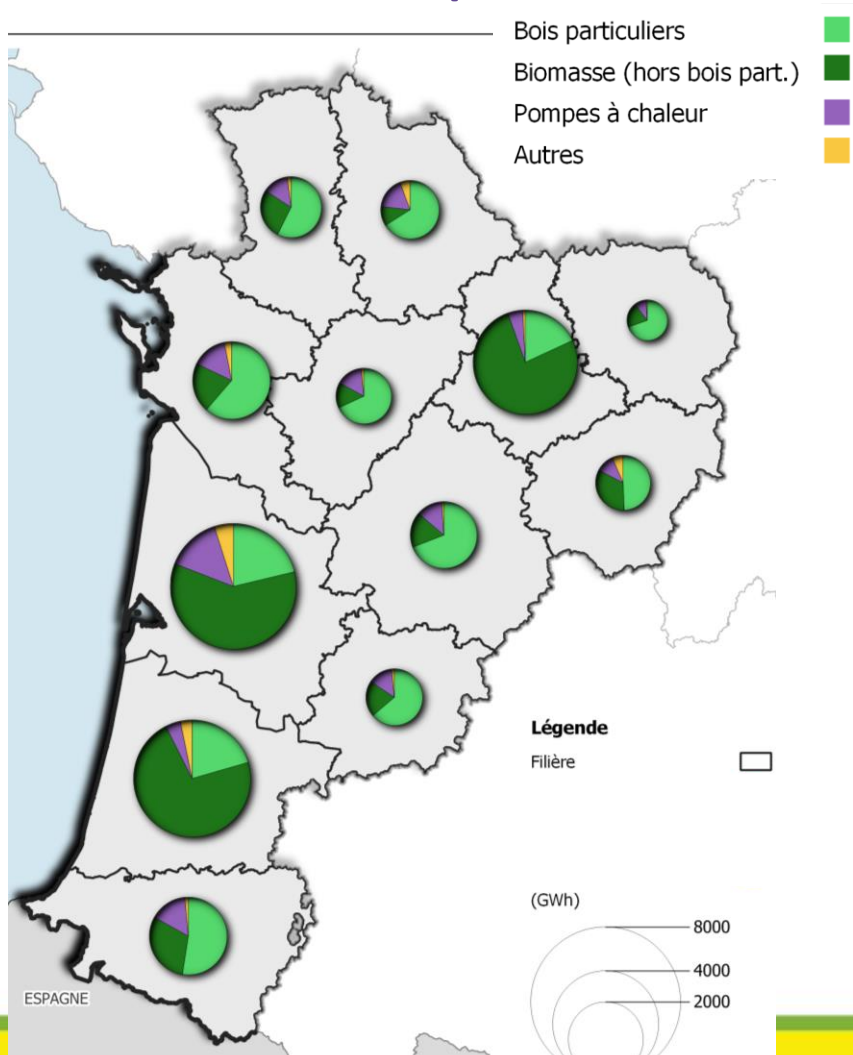


Énergies renouvelables (EnR) en Nouvelle-Aquitaine – répartition des filières

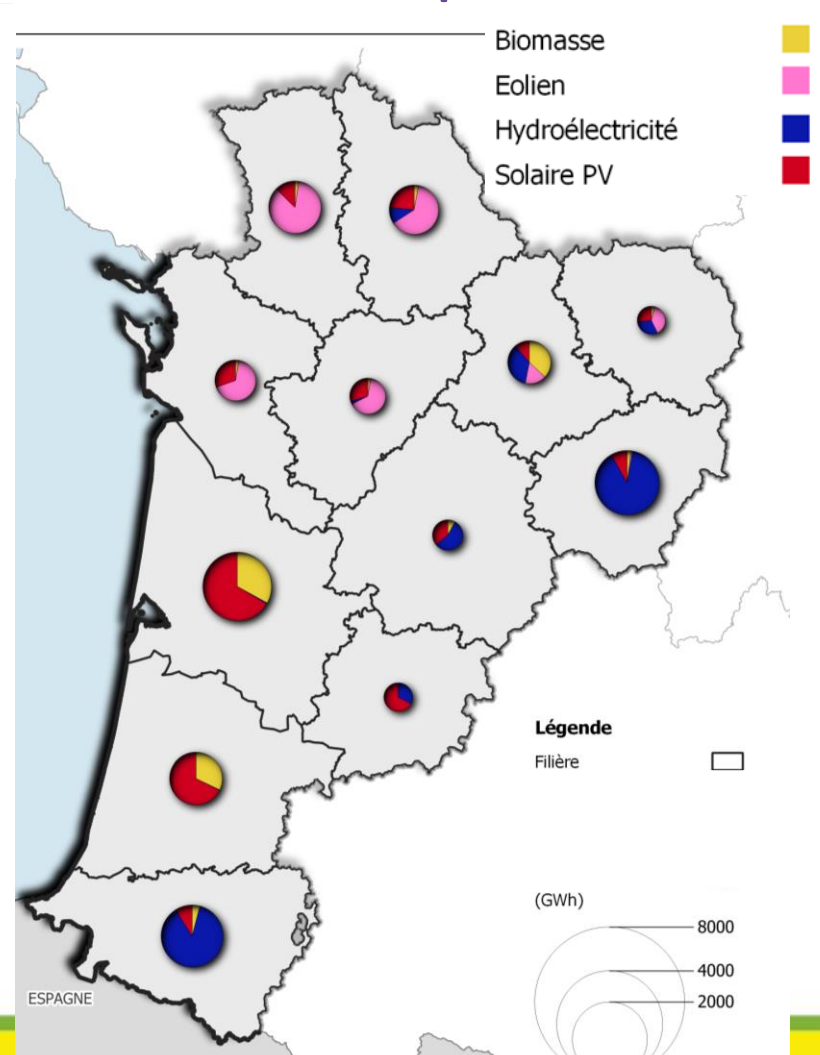
Tous Usages



Filières thermiques



Filières électriques





Quels sont les objectifs régionaux et nationaux à 2030 et 2050 ?

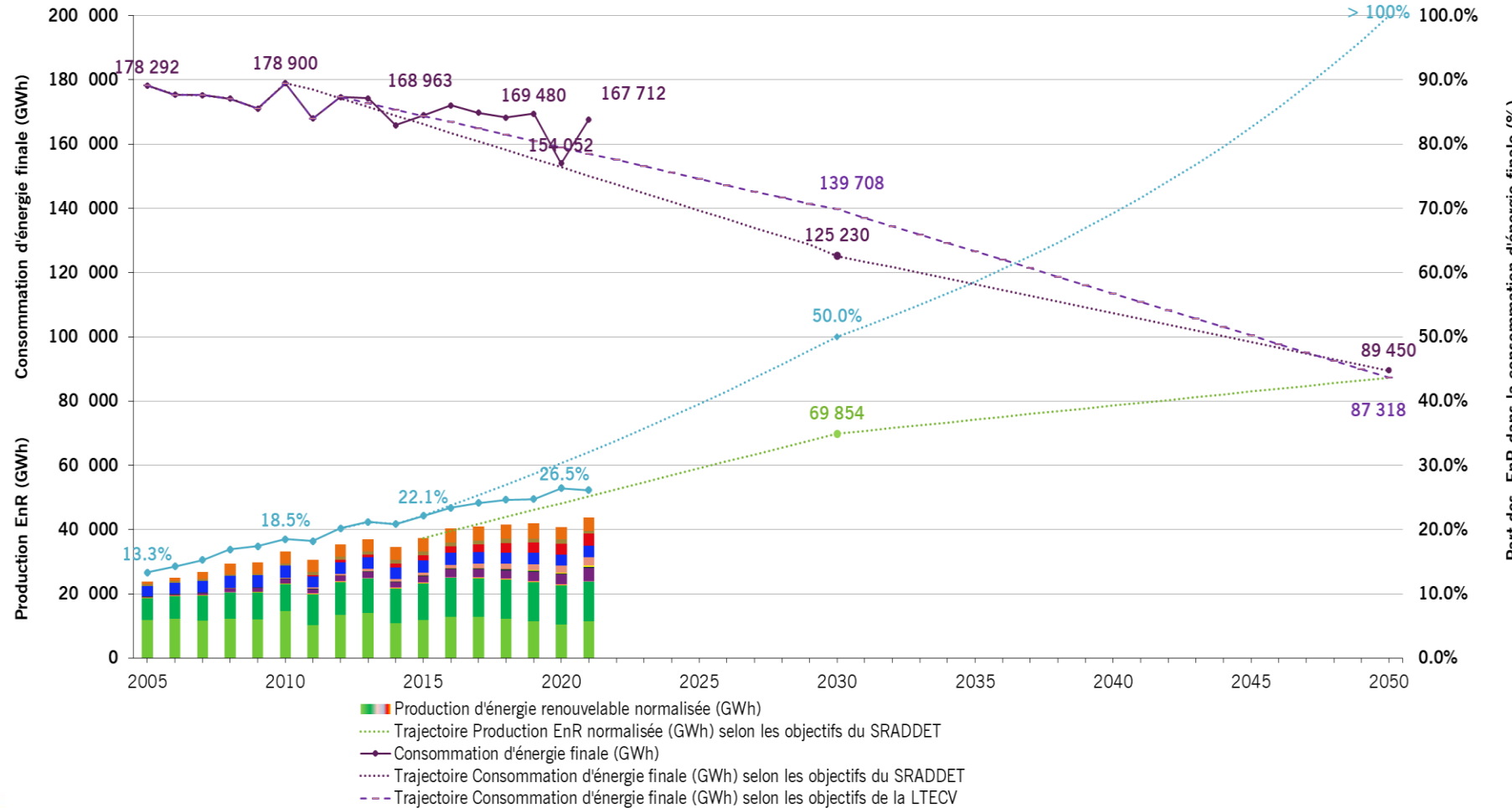
Réduction des consommations d'énergie finale

- Objectifs 2030 :
 - SRADDET -30% énergie finale /2010
 - Loi énergie Climat : -20% énergie finale /2012
- Objectifs 2050 :
 - SRADDET et Loi énergie Climat : -50% à 2050

Augmentation de la part des EnR dans la consommation d'énergie finale

- Objectifs 2030 :
 - SRADDET 50%
 - Loi énergie Climat : 33%
- Objectifs 2050 :
 - SRADDET : >100%

Trajectoire selon les objectifs régionaux et nationaux à 2030 et 2050





Enjeux socio-économiques de la TEE

- Actualisation des indicateurs socio-économiques territorialisés : Objectifs, Mix énergétique, Emplois, Rénovation énergétique...
- Précarité énergétique :
 - Suivi de l'évolution de l'outil GeoDIP de l'ONPE (collaboration RARE-ONPE) et **exploitation des données de GeoDIP** : Impact du prix des énergies sur le taux de précarité, analyse des facteurs déterminants
 - **Fragilité énergétique (suite étude DATAR-DITP) : Volet entreprises** + Valorisation territoriale des résultats et étude de l'impact d'une évolution des comportements (déplacements et logement)

Nouveau

Nouveau

FOCUS

Les dépenses d'énergie pour les déplacements et pour le logement, une analyse à l'échelle des territoires de Nouvelle-Aquitaine : une étude conjointe AREC–DITP

Rafaël BUNALES





Les dépenses d'énergie pour les déplacements et pour le logement, une analyse à l'échelle des territoires de Nouvelle-Aquitaine : une étude conjointe AREC–DITP

- Contexte de crise énergétique -> Proposition de l'AREC et la Direction Intelligence Territoriale et Prospective de la DATAR de mener une étude visant l'analyse de la fragilité des territoires (EPCI) vis-à-vis des dépenses énergétiques dans les secteurs de l'habitat et des déplacements. Objectif est de pouvoir, pour chaque EPCI :
 - évaluer les poids des dépenses consacrées aux consommations d'énergie domestique d'une part, et aux déplacements domicile-travail d'autres part, afin d'identifier les territoires en situation de fragilité ;
 - estimer l'influence sur ces charges de dépenses de nombreux facteurs (prix des énergies, évolution des pratiques, actions visant à faire diminuer les consommations), afin d'évaluer les actions les plus pertinentes à engager.
- Cible retenue : **actifs occupés allant travailler en voiture** (1,95 millions de néo-aquitains)
 - personnes touchées et contraintes sur les deux aspects logement et déplacements,
 - population pour laquelle on dispose des données les plus précises.
- Pour chaque domaine d'étude, logement et déplacement, une modélisation conjointe a été menée par l'AREC et la DITP



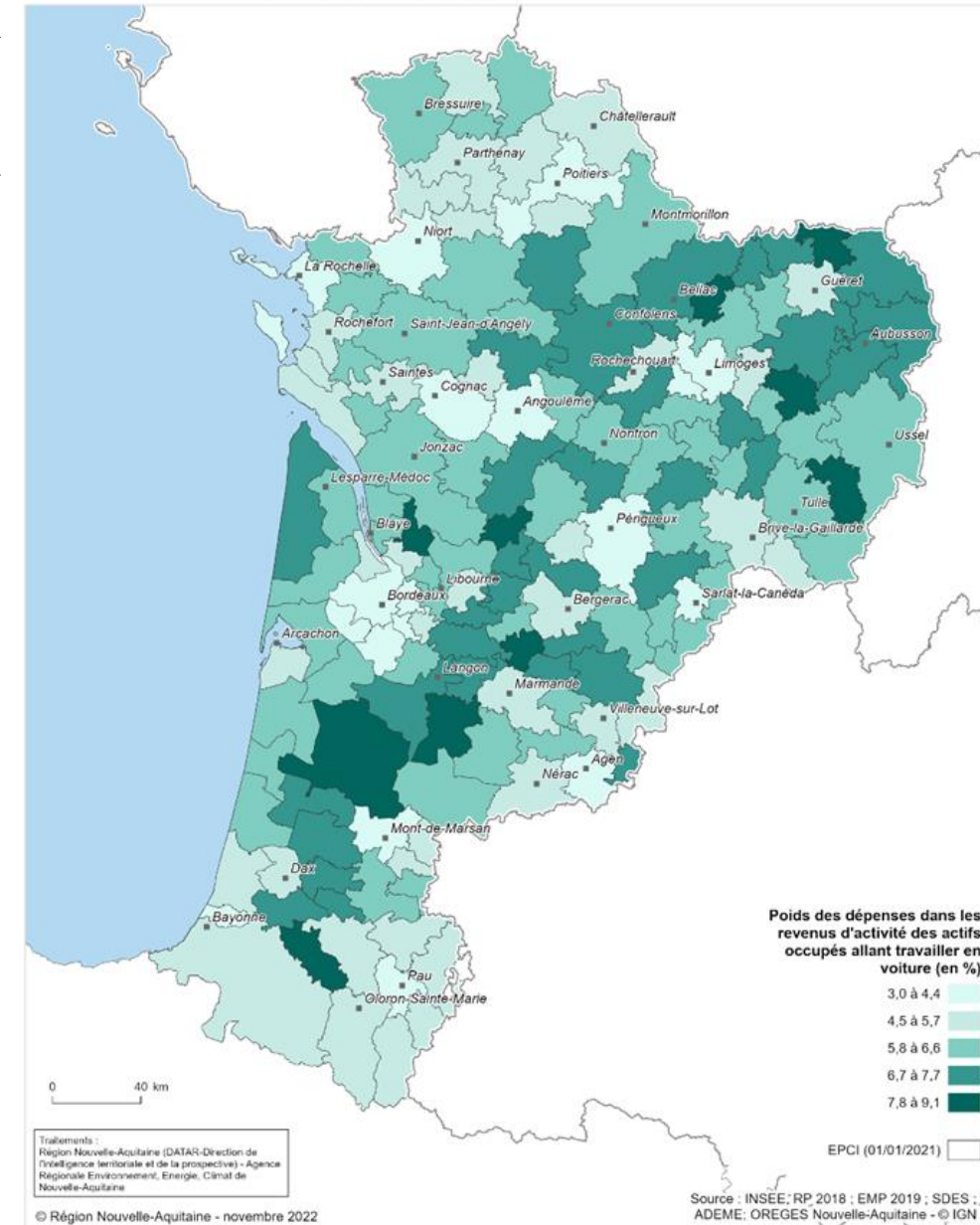
Cas des dépenses de déplacements

Données moyennes d'un Néo-Aquitain :

- Il travaille 207 jours par an ;
- habite à environ 10 km de son lieu de travail ;
- Et parcourt en moyenne, tous motifs de déplacement, 10 316 km.an ;
- Il dépense 1 194 € par an pour son carburant aux prix 2022, soit 4,9% de ses revenus d'activité.

L'analyse par EPCI révèle les disparités suivantes :

- 83% des actifs occupés vont travailler en voiture (part variant entre 65% et 95% selon l'EPCI) ;
- 10 316 km sont parcourus en moyenne dans l'année (entre 6 757 km et 18 175 km selon l'EPCI) ;
- 1 194€ de frais de carburant par an (entre 835€ et 1973€ selon l'EPCI) ;
- Soit 4,9% des revenus (entre 3% et 9,1% selon l'EPCI).





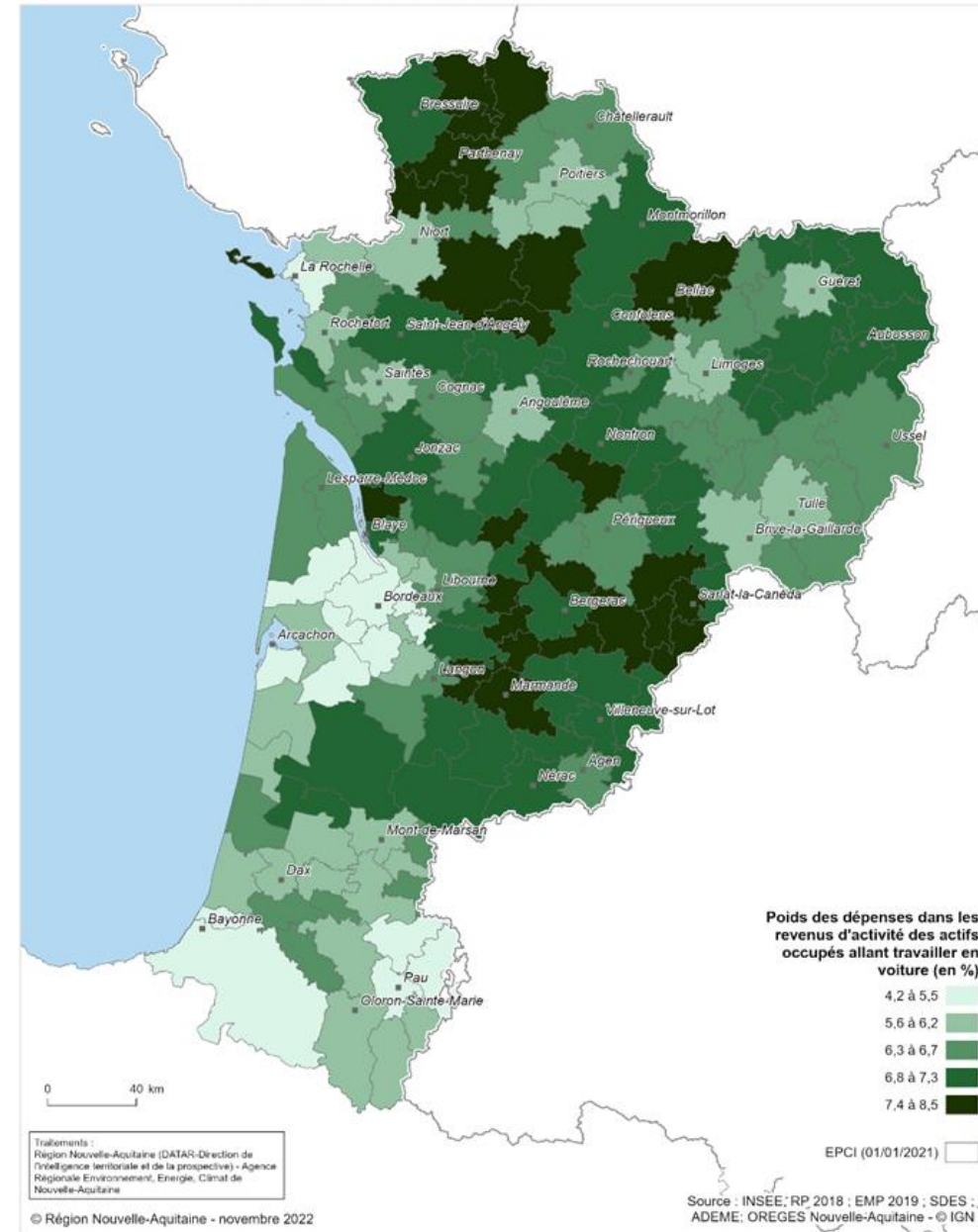
Cas des dépenses de logement

Données moyennes d'un Néo-Aquitain :

- Les dépenses de consommations d'énergie du secteur résidentiel par actif occupé se déplaçant en voiture est de 1 273€ en moyenne par an.
- Soit, en pourcentage des revenus d'activité, une dépense égale à 5,3% des revenus en moyenne

L'analyse par EPCI révèle les disparités suivantes :

- Des dépenses variant de 969 € par actifs occupé sur Bordeaux Métropole à 1 845 € pour l'Île de Ré
- Rapportées aux revenus d'activités des actifs occupés allant travailler en voiture, ces dépenses varient de 3,5% (BM) à 8,4% pour la CC Domme-Villefranche du Périgord





Dépenses liées au logement et aux déplacements

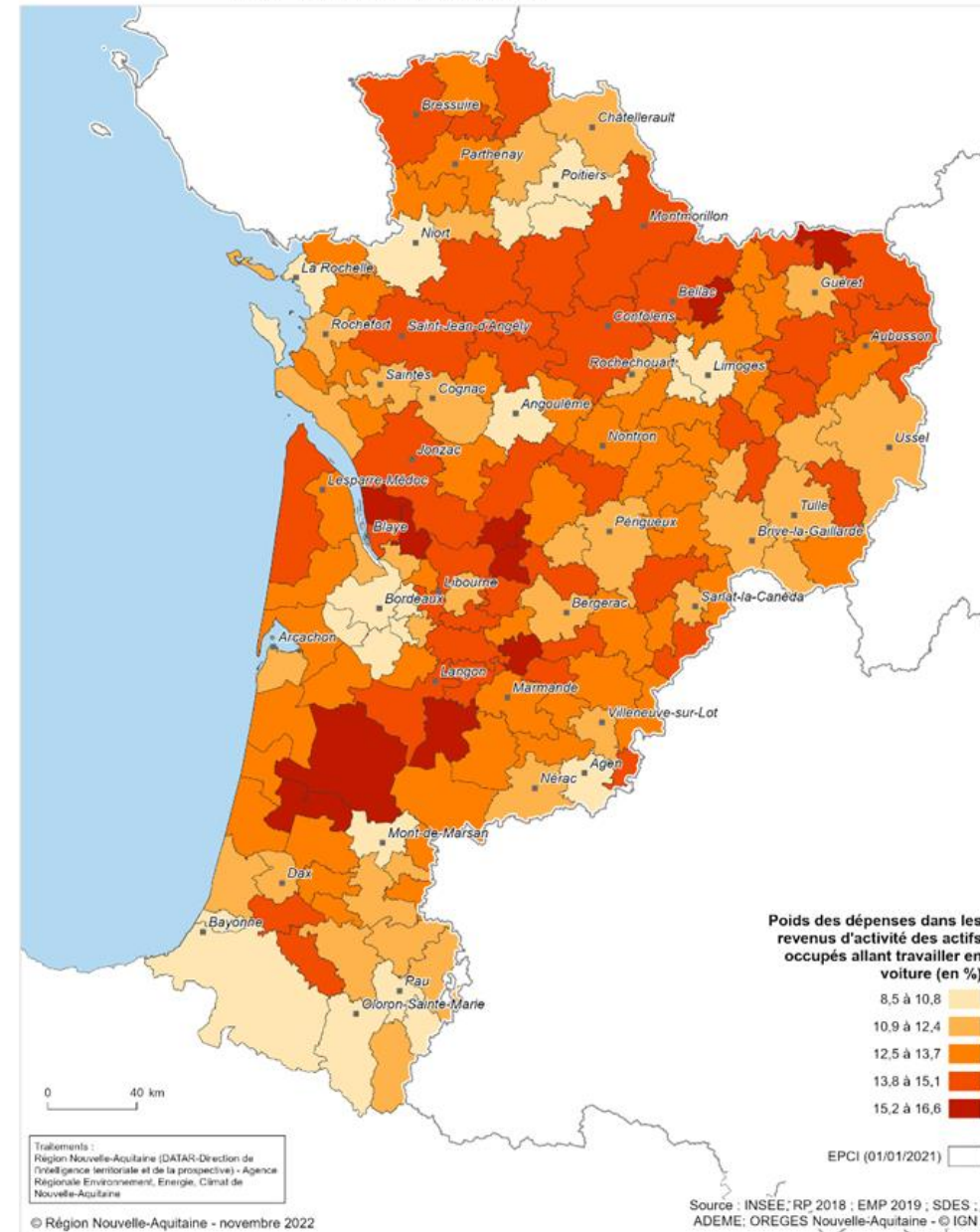
La facture totale :

- En moyenne, la dépense d'énergie totale est de 2467€, soit 10,2% des revenus d'activité.
- Elle varie de 1 984€ (Pau Béarn Pyrénées) à 3 286€ (Latitude Nord Gironde), soit de 1,5 à 2,5 SMIC mensuels nets et 6,9% à 17,1% des revenus d'activité.

Conclusion :

- Un poids des dépenses très important, qui varie sensiblement d'un territoire à l'autre
- Utilisation des résultats : aide à la réflexion sur les politiques de transport (comment faire baisser le nombre de kilomètres parcourus en voiture ?) et les politiques de logement (comment réduire la facture énergétique des logements ?)
- Les cartes peuvent éventuellement servir pour prioriser certaines actions, sur les territoires pour lesquels la facture est la plus élevée territoires vulnérables du point de vue des dépenses d'énergie

Etude 2023 en cours : analyse de dépenses de l'énergie dans les secteurs de l'industrie et du tertiaire



FOCUS

Projet tutoré avec SciencesPo Bordeaux « Les actions PCAET de sobriété énergétique & la solidarité territoriale en région Nouvelle-Aquitaine »

Tina HALTER





1. Prolongement de l'étude de recensement des actions des PCAET

■ Recensement des plans d'actions PCAET dans nos outils
 Collecte des informations, mise à jour des tableaux de bord & recensement des plans d'actions disponibles -> actualisation des informations en ligne au cours du deuxième semestre 2023

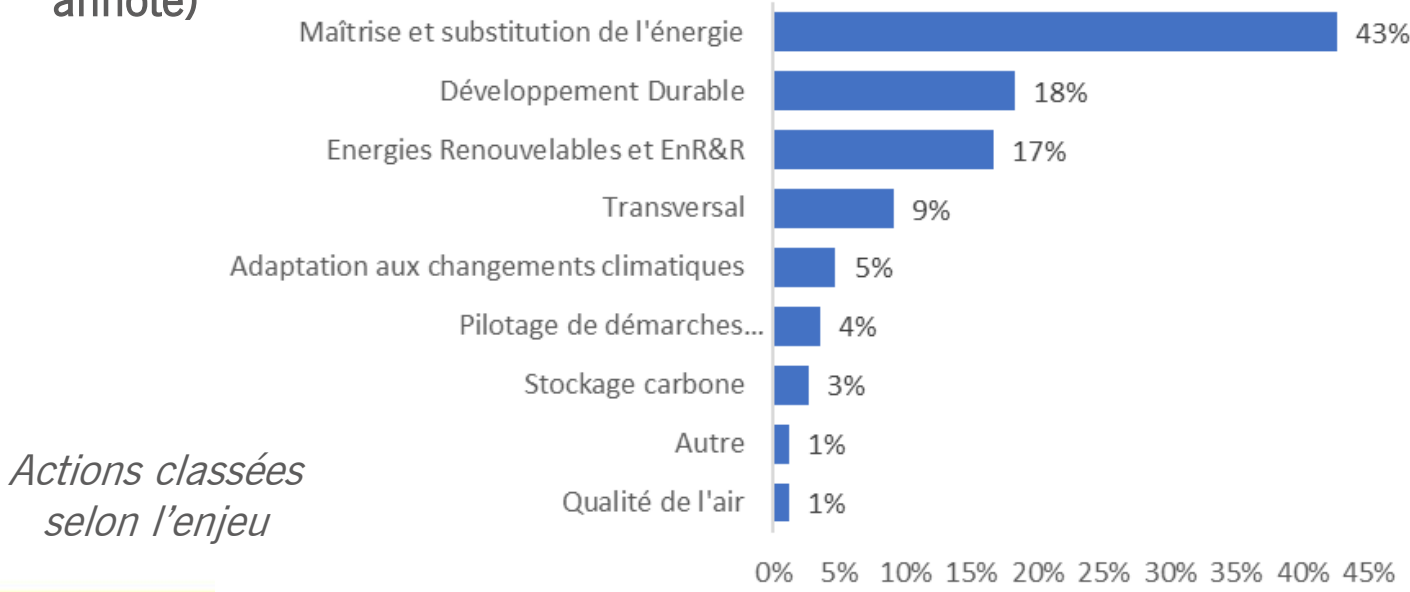
État d'avancement du recensement des documents PCAET :

	2019-2021	Projet tutoré 2022 avec 4 étudiantes	Projet tutoré 2023 avec 3 étudiantes	Total juin 2023
DIAGNOSTICS	110 diagnostics			114 diagnostics
STRATÉGIES (PCAET et TEPOS)	50 stratégies			60 stratégies
PLANS D' ACTIONS (PCAET et TEPOS)	40 plans d'actions	+ 10	+ 6 + 2 (en cours de finalisation)	56 + 2 (en cours de finalisation)
NOMBRE D' ACTIONS CAPITALISÉES (PCAET et TEPOS)	2 822 actions	+ 647	+ 429 +100 actions à suppl en cours	3 898 + env. 100 actions suppl.

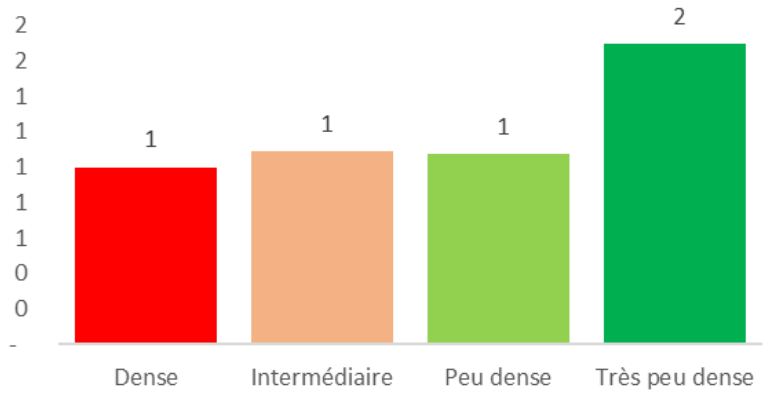
2. Analyse des actions et focus sur la sobriété énergétique

- Analyse de l'ensemble de la base de données (soit env. 4 000 actions)
 - Analyse globale des actions (par enjeu, secteur, champ d'action thématique, nature de l'action...)
 - Focus sur les actions de sobriété énergétique (selon les natures d'actions, exemples, actions marginales, récurrentes, top10..)
 - Analyses via les typologies de collectivités (rurales à denses)

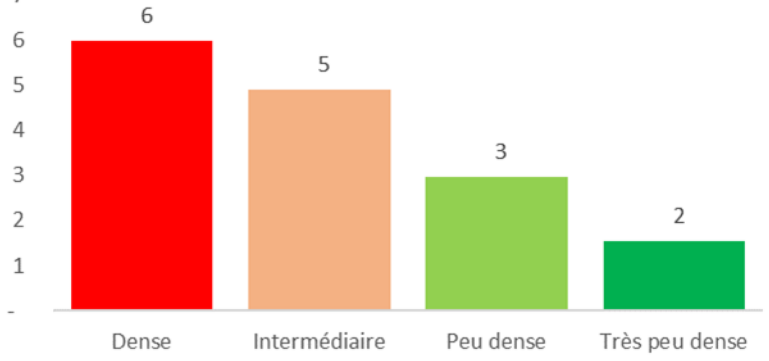
■ Présentation des résultats fin juin 2023 auprès de l'ADEME, la Région et la DREAL et diffusion d'une synthèse (diaporama annoté)



Nombre d'action moyen par PCAET selon la typologie sur l'éclairage public



Nombre d'actions moyen selon la typologie sur les modes doux





3. Enquête terrain auprès des collectivités

- Enquête en deux volets auprès de 9 collectivités (3/étudiantes) :
 - 2a. Sur les **actions de sobriété énergétique** fléchées dans les programmes d'actions
 - Les freins et leviers à la mise en œuvre de certains types d'actions,
 - Le type de suivi réalisé sur les différentes actions.
 - 2b. Sur les **actions de solidarité et de coopération territoriale**
 - Objectif : Interroger les collectivités sur des actions mises en œuvre sur leur territoire ou qu'elles souhaiteraient voir se développer
 - Donner de la visibilité sur les actions menées en région, permettre l'émergence de nouvelles initiatives, amorcer les réflexions sur ce sujet
- État d'avancement : 3 entretiens réalisés début juin 2023 - 6 autres à réaliser au cours du 2nd semestre 2023
- Perspectives : enregistrement de la présentation finale des étudiantes (PPT) (réunion de décembre 2023) et diffusion sur la médiathèque AREC, voire sur d'autres réseaux (ADEME par ex...)



Expertise et suivi des territoires

■ Appui des démarches ADEME-Région-Etat auprès des territoires :

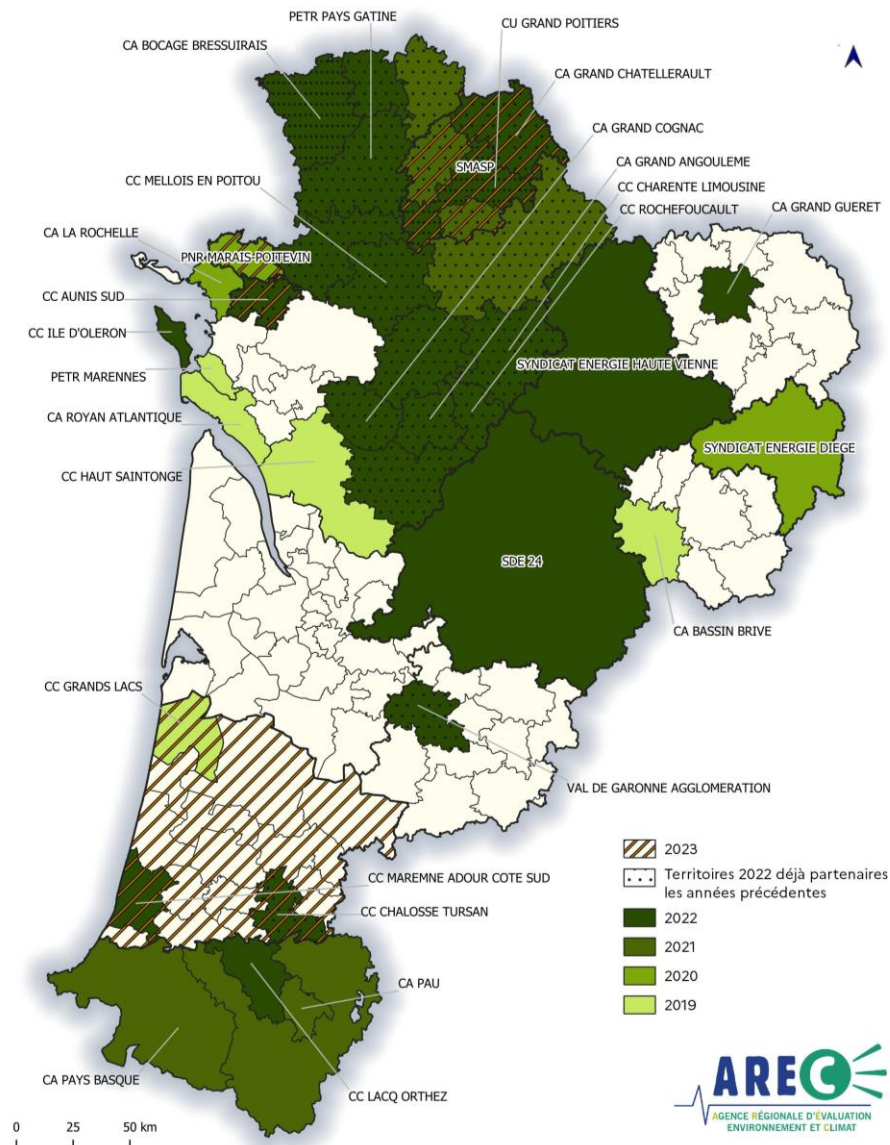
- Appui vis-à-vis des Territoires Engagés pour la transition Ecologique (TETE) animés par l'ADEME : mise à disposition d'indicateurs, appui auprès des territoires, étude d'un remplissage automatique sur le site internet dédié

■ Appui des collectivités locales :

- Enrichissement de la fourniture annuelle de données auprès des collectivités adhérentes : fichiers dédiés
- Eventail d'analyses personnalisées dans le cadre de partenariats (prestations) sur :
 - les questions énergétiques et socio-économiques liées aux consommations d'énergie (mobilités, précarité énergétique, rénovation des logements, impact des coûts de l'énergie) ;
 - le développement des EnR (trajectoires de productions d'EnR, emplois générés, ciblage pour le développement des EnR thermiques).

Nouveau ■ Appui au montage d'observatoires locaux

- Partenariats en cours début 2023 avec les collectivités suivantes : Syndicat Mixte d'Aménagement du Seuil du Poitou, CC Aunis Sud, PNR Marais Poitevin, Conseil départementaux (Landes, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres-subvention-)

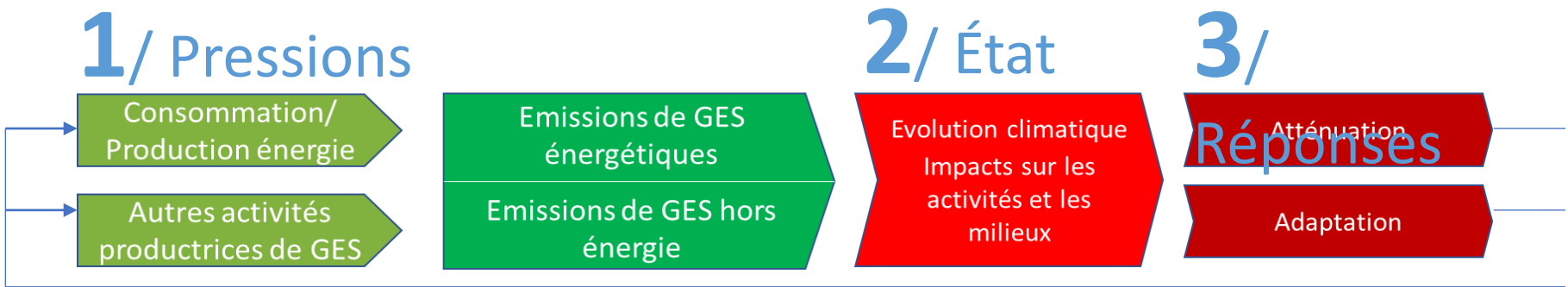




Nouveau

Contribution de l'AREC au suivi des enjeux du climat et appui des territoires sur l'adaptation

■ Objectif : renforcer la diffusion des données climat, y compris au niveau des territoires, et centraliser l'accès à la connaissance des enjeux climat, GES et énergie en Nouvelle-Aquitaine



- Volet 1 : Mobilisation des acteurs (ACCLIMATERRA, Agences de l'eau, ARB NA, GIP Littoral, CEREMA...)
- Volet 2 : Définition des indicateurs à suivre et validation du référentiel de base (bouquet d'indicateurs) -> appui aux collectivités pour l'appropriation et l'utilisation de ces nouvelles ressources (appui aux acteurs relais, rôle complémentaire de l'AREC, ...).
- Volet 3 : Collecte de la donnée et diffusion de premières informations clés -> information spécifique auprès des territoires pour une bonne appropriation de ces ressources, selon des modalités mises en discussion et validées avec les partenaires : diffusion de kits d'information via le réseau TEC, organisation de webinaires, intervention lors de rencontres territorialisées du réseau TEC...

■ Financement spécifique Région-ADEME-DREAL

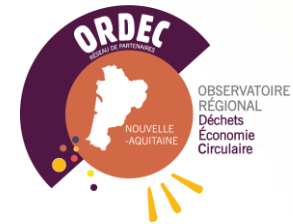
Echanges – Questions ?



FOCUS

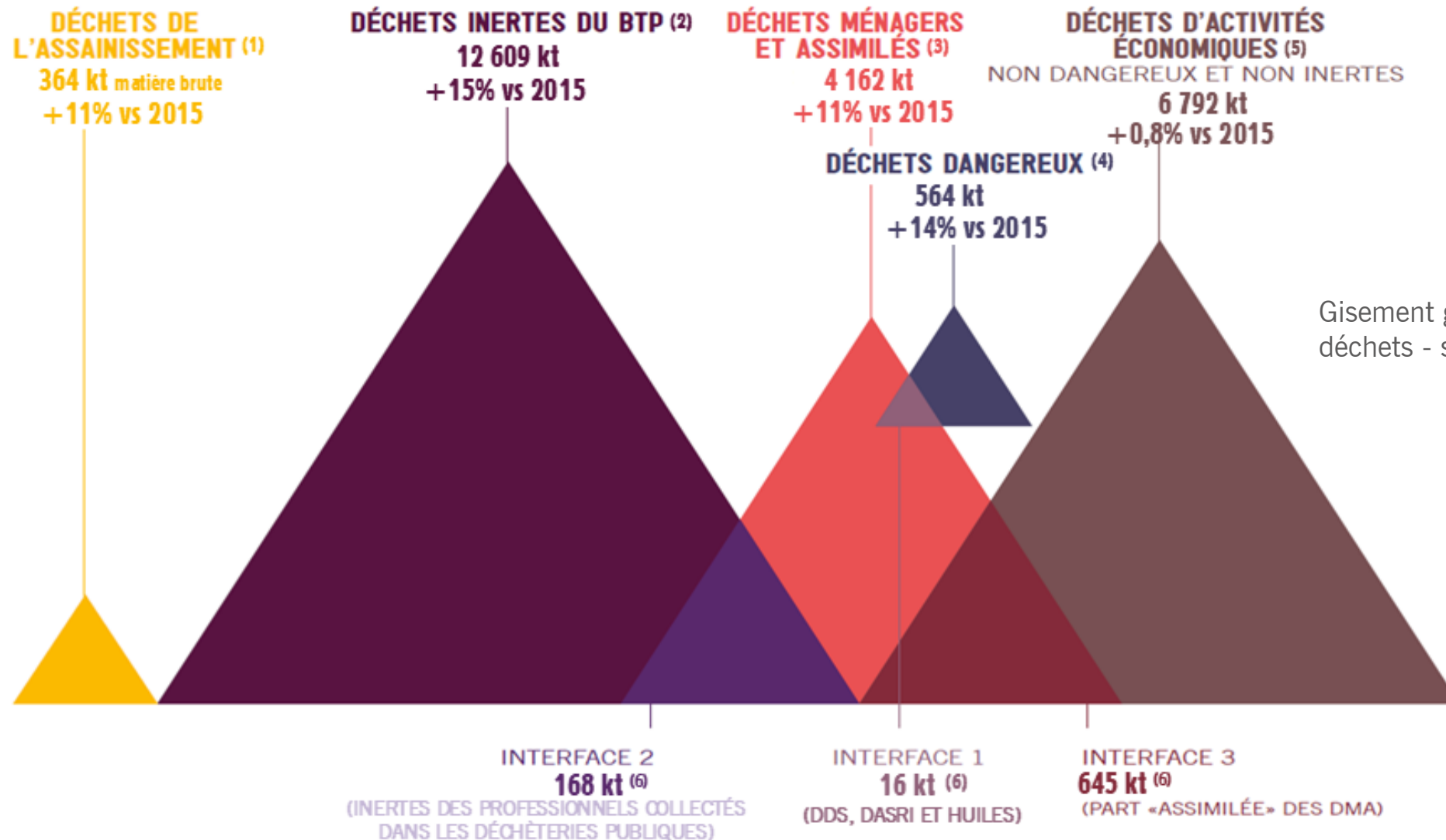
Chiffres-clés de l'ORDEC

Anne Valérie TASTARD-GUINY



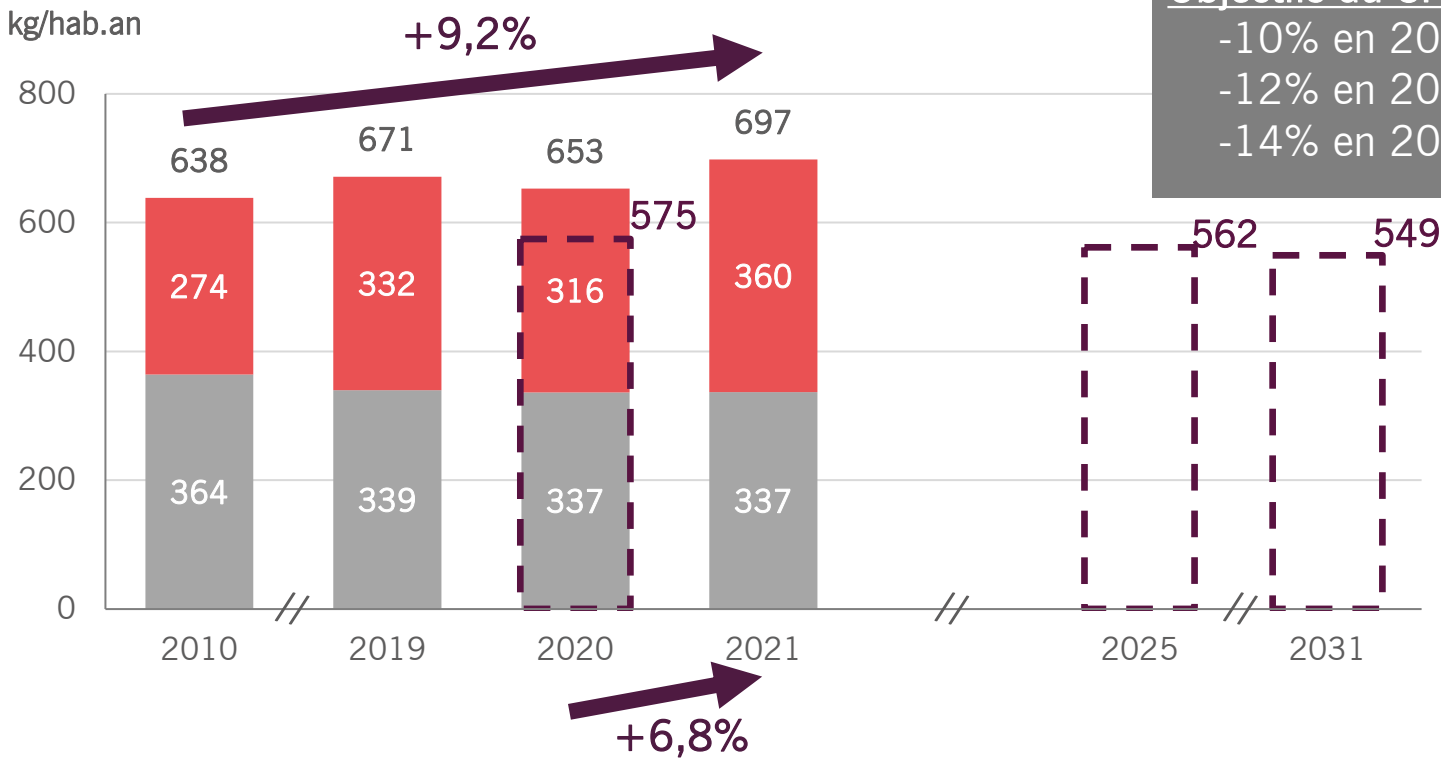


Environ 24,5 millions de tonnes de déchets produits en Nouvelle-Aquitaine en 2021

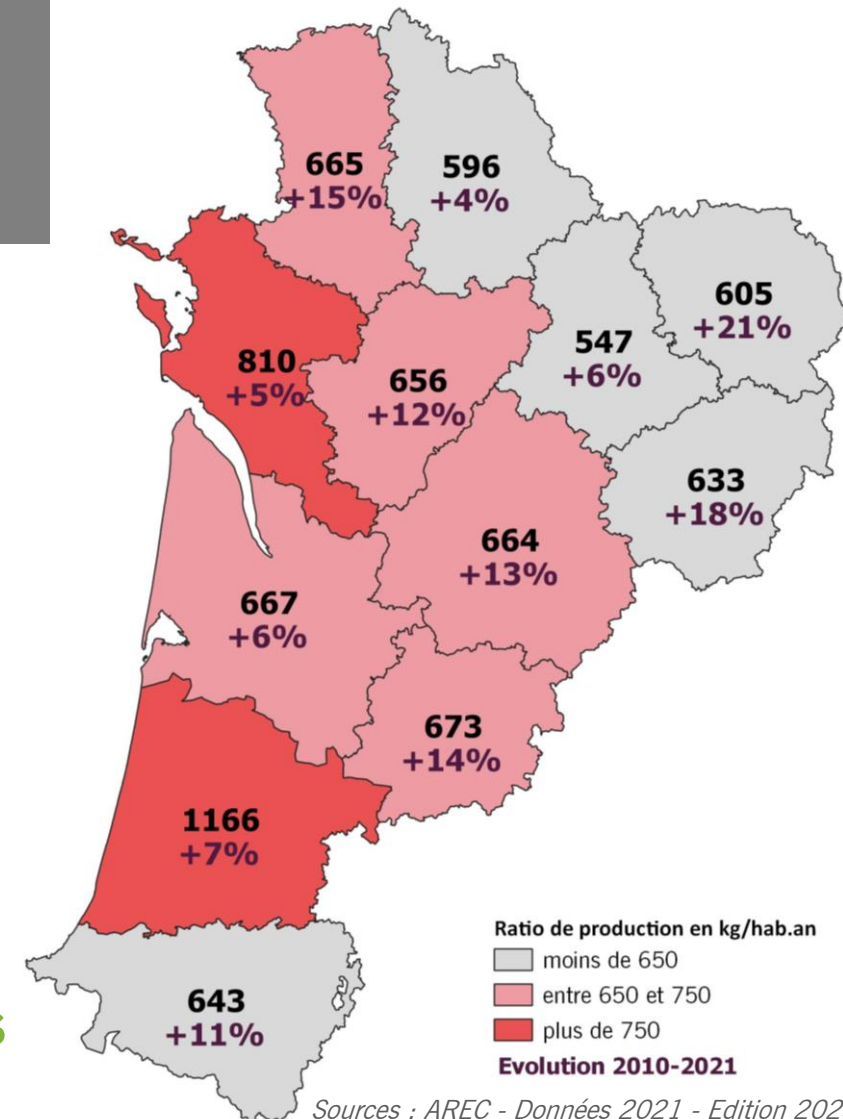


Hausse importante de la production de déchets ménagers et assimilés (DMA)

Objectifs du SRADDET :
 -10% en 2020 VS 2010
 -12% en 2025 VS 2010
 -14% en 2031 VS 2010



- Déchets de déchèteries (avec gravats), apports directs et collectes spécifiques
- OMA
- ▭ Objectifs du SRADDET sur la production totale de DMA



Ratio de production en kg/hab.an

- moins de 650
- entre 650 et 750
- plus de 750

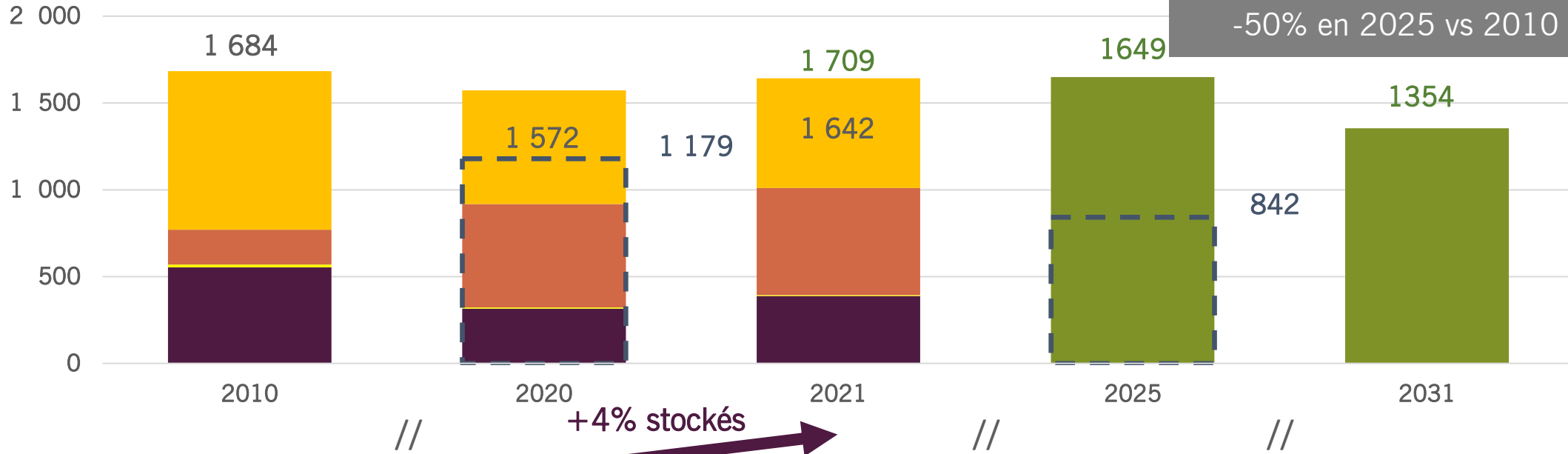
Evolution 2010-2021

Avril 2023 : Enquête lancée auprès de TOUTES les collectivités à compétence « Collecte des déchets » (106) - données 2022

Analyse du traitement final des déchets : un stockage trop important des déchets non dangereux non inertes en région

- 2% stockés

Milliers de tonnes/an autorisées sur les installations régionales
 Milliers de tonnes/an stockées sur les installations régionales



Objectifs LTECV repris dans le SRADDET – capacités autorisées :
 -30% en 2020 vs 2010 stockés
 -50% en 2025 vs 2010 stockés

■ DAE ■ Déchets communaux ■ Sous-produits de traitement ■ DMA ■ Capacité autorisée en date du 02/02/2023 ▭ Objectifs LTECV - capacité autorisée

■ Avril 2023 : Enquête lancée auprès de TOUTES les installations de gestion des déchets non dangereux non inertes (tri, valorisation, élimination...) y compris celles agréées pour le traitement des biodéchets – données 2022

FOCUS

Analyse des données territoriales sur les déchets ménagers et assimilés

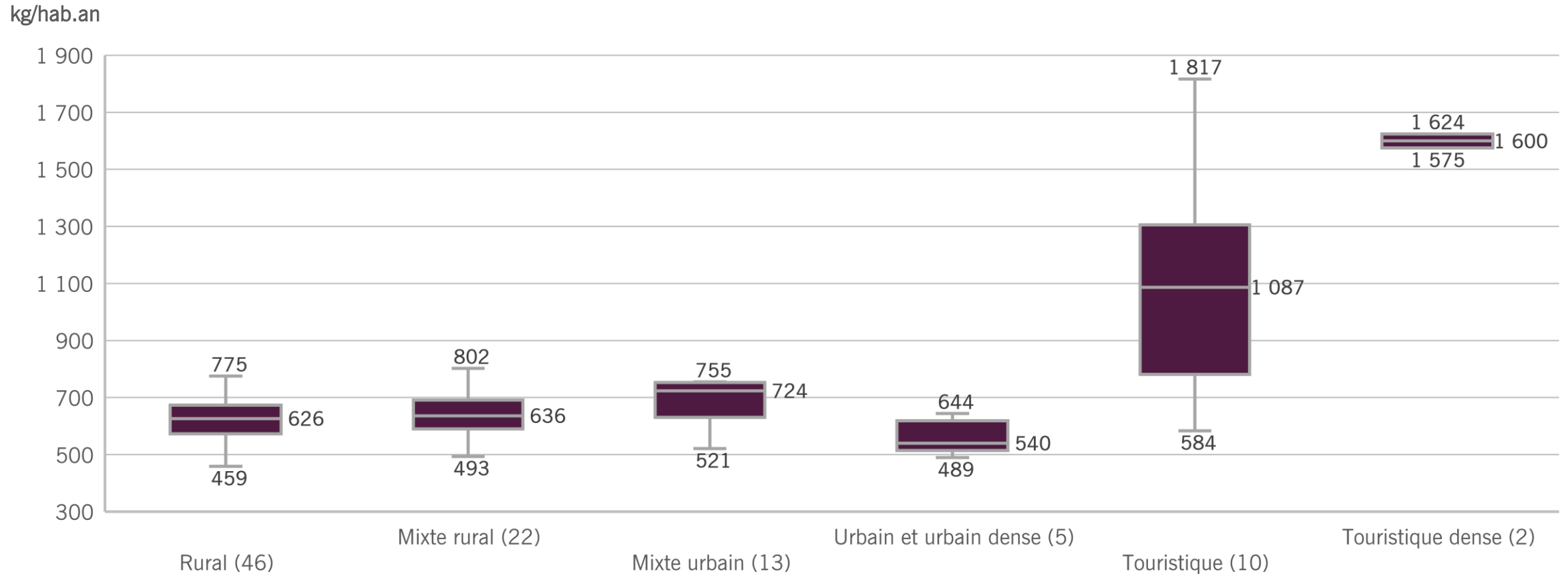
Sabine BIBAUD





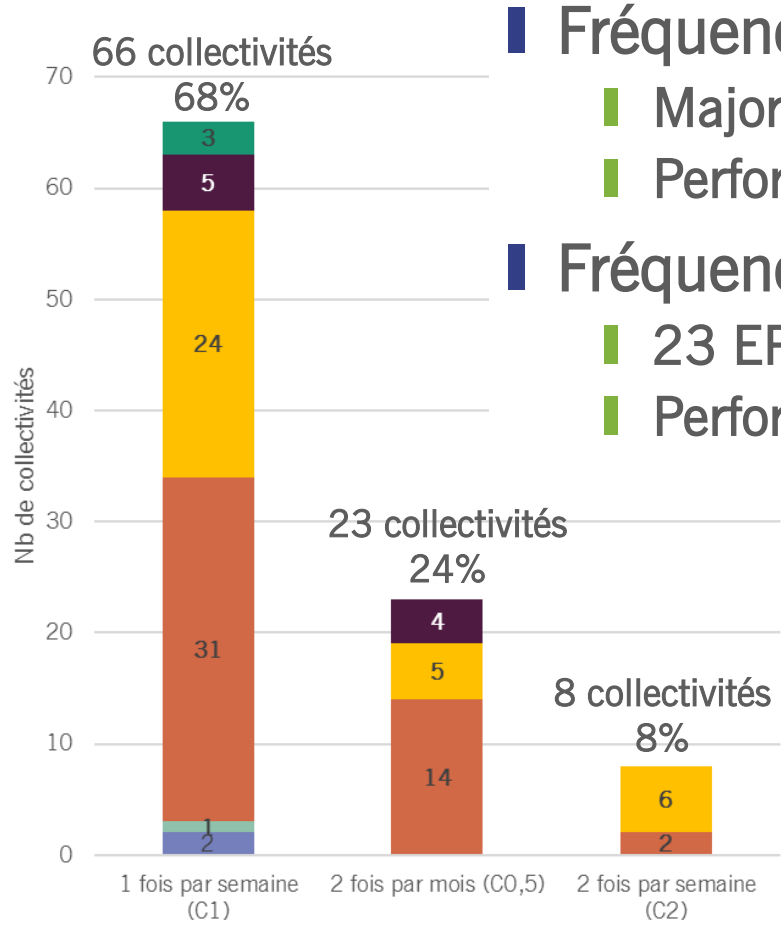
Analyse de la variabilité de la production de Déchets Ménagers et Assimilés selon les territoires

■ Production de DMA selon la typologie des territoires des EPCI exerçant la compétence COLLECTE





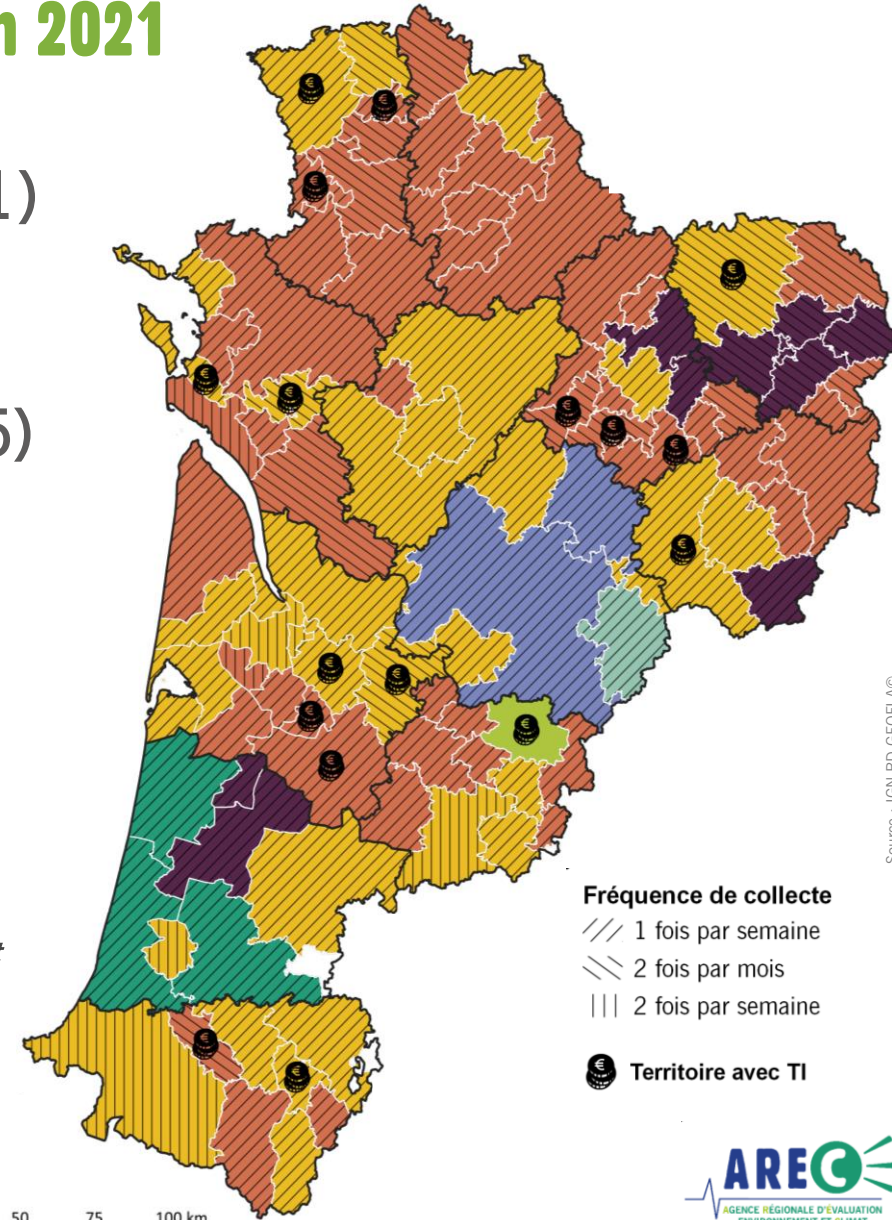
Analyse de la collecte des OMR en porte-à-porte majoritaire en 2021



- Fréquence de collecte hebdomadaire (C1)
 - Majoritaire (66 EPCI)
 - Performance : 219 kg/hab.an (36 EPCI)
- Fréquence de collecte bimensuelle (C0,5)
 - 23 EPCI
 - Performance : 178 kg/hab.an (18 EPCI)

Mode de collecte *Mode de collecte principal + secondaire le cas échéant*

- Porte à porte
- Porte à porte + Apport volontaire
- Porte à porte en points de regroupement
- Porte à porte en points de regroupement + Apport volontaire
- Apport volontaire
- Apport volontaire + Porte à porte
- Apport volontaire + Porte à porte en point de regroupement



Source : IGN BD GEOFLAC

FOCUS

Analyse de deux empreintes environnementales régionales

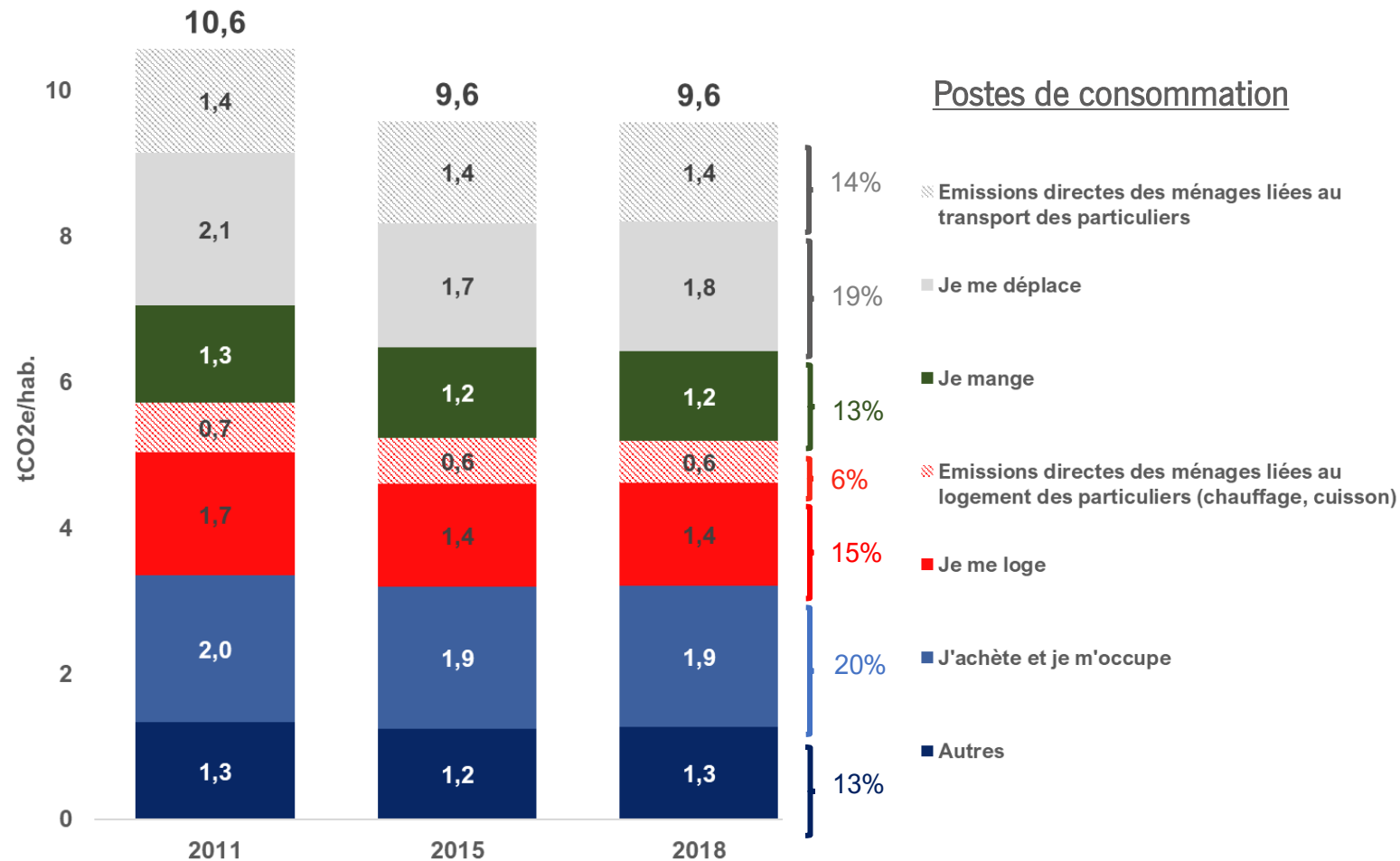
Sonia GRELLIER





Analyse de l'empreinte carbone d'un néo-aquitain par grands postes de consommation

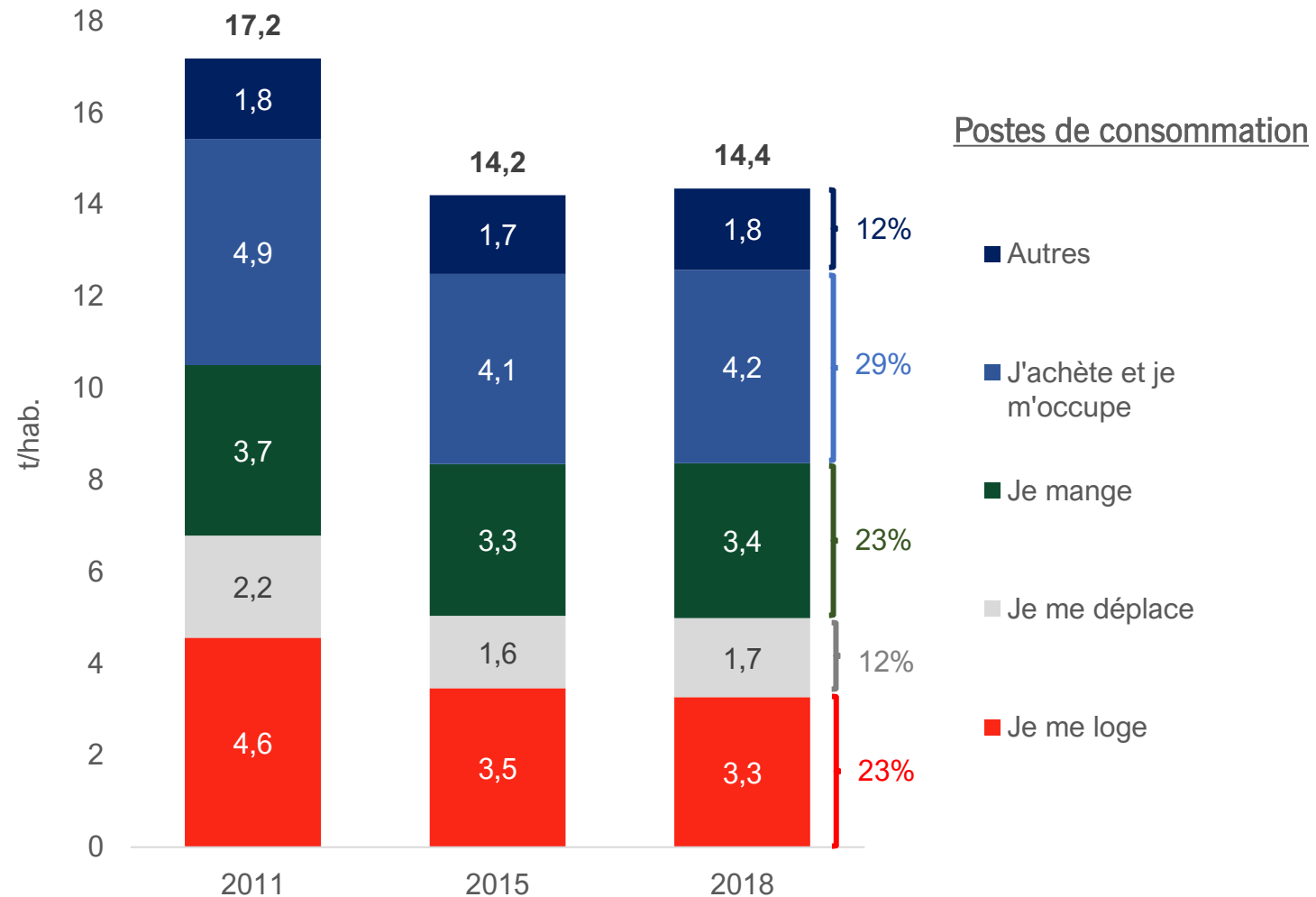
- Cible GIEC : « budget CO₂ » compris entre 1,6 et 2,8 tonnes de CO₂ par an par habitant pour ne pas dépasser 2°C de réchauffement en 2100
- Objectif : modéliser l'impact de l'économie mondiale sur l'environnement pour répondre à la consommation d'un habitant
- Empreinte carbone d'un néo-aquitain par grands postes de consommation (t/CO₂e/hab.) → impact des émissions de gaz à effet de serre sur et en dehors de la région, pour la production de biens et services consommés par un néo-aquitain
- 9,6 tCO₂e / néo-aquitain en 2018
- À venir : publication de chiffres-clés, puis détail sur site de datavisualisation





Analyse de l'empreinte matières d'un néo-aquitain par grands postes de consommation

- Cible proposée par le Groupe International sur les Ressources : consommation de matières (en équivalent matières premières) doit être comprise **entre 3 et 6 tonnes à l'horizon 2050**
- Objectif : modéliser l'impact de l'économie mondiale sur l'environnement pour répondre à la consommation d'un habitant
- **Empreinte matières d'un néo-aquitain par grands postes de consommation (t/hab.)** → impact de la quantité de matières mobilisée sur et en dehors de la région, pour la production de biens et services consommés par un néo-aquitain
- **14,4 t néo-aquitain en 2018**
- À venir : publication de chiffres-clés, puis détail sur site de datavisualisation





Nouveaux travaux prévus en 2023

- **Analyse renforcée de la production de déchets ménagers et assimilés à l'échelle intercommunale** : analyse de la production d'ordures ménagères résiduelles selon le mode et la fréquence de collecte, analyse de la hausse des déchets de déchèteries
- Etat d'avancement de la mise en œuvre des Programme Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) par les collectivités
- **Collectivités du littoral** : identification des déchets d'activités économiques et bacs à marée pris en charge par le service public (et type de prise en charge)
- Animation de 3 groupes de travail : GT Collectivités, GT Déchets d'activités économiques, et **GT Biodéchets (nouveau 2023)**
- **Deux études avec financements complémentaires du Conseil Régional** :
 - Etude sur les **bonnes pratiques des collectivités « performantes » de Nouvelle-Aquitaine** en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
 - Etude sur les **déchets du numérique**, pilotée par le Pôle développement économique et environnemental / Délégation Numérique



Interventions depuis début 2023, effectuées et à venir d'ici fin juin

■ ORDEC (plus de 10 interventions en 2022) :

- Comité des Partenaires ORDEC : 11 mai 2023 à Bordeaux (>60 participants) ✓
- Conférence des Elus, Rencontre technique régionale sur les biodéchets
- Journées techniques RECITA : textiles, ✓ biodéchets
- Journées du réseau des Animateurs plan et programmes de prévention (A3P) animé par l'ADEME : tarification incitative, ✓ déchets assimilés
- Concertation régionale sur la consigne des emballages, animée par la DREAL ✓

■ OREGES (plus de 30 interventions en 2022) :

- Pôles EnR des préfectures départementales (Charente-Maritime, ✓ Deux-Sèvres ✓ Lot-et-Garonne ✓ Charente, Vienne...)
- Syndicat d'énergie de Dordogne : ateliers sur indicateurs ✓
- Réseau Etudes et évaluation piloté par le SGAR
- Comité régional sur les ressources méthanisables le 1^{er} juin ✓
- CAR le 26 juin à Poitiers



Valorisation des données en ligne : les sites de data-visualisation

■ Plateforme de datavisualisation OREGES et ORDEC : pour les données les plus actualisées

- Actualisations / enrichissements au fil de l'eau
- Evolution et actualisation du catalogue d'actions PCAET
- Evolution des modalités de consultation (exports csv, ...) ✓
- Enrichissements : données socio-économiques, démarches territoriales, empreinte carbone/matière, objectifs (sectoriels SRADDET, SNBC/PPE)
- Nouvelles visualisations (Sankey)

Nouveau

■ TerriSTORY® : pour les données OREGES territoriales (EPCI)

- Actualisation données 2020 ✓
- Nouveaux indicateurs : km pistes cyclables, migrations pendulaires, précarité énergétique, périmètres CRTE/DATAR ✓

Nouveau

■ Collaboration avec PIGMA : pour un usage « interopérable » (déploiement en cours)

- Données au format SIG
- Poursuite de la mise en place des structures de données
- Préparation des procédures d'actualisation (flux)



Travaux avec le Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement (RARE)

- Participation aux **groupes de travail thématiques** animés par le réseau : observatoires déchets, observatoires énergie, adaptation au changement climatique, direction
 - Echanges et partage d'information entre pairs, montée en puissance méthodologique
 - AREC NA Trésorier du RARE, membre du CA et du Bureau
- Travaux en cours :
 - Convergence méthodologique des observatoires sur énergie, GES, énergies renouvelables
 - Charte des Observatoires
 - Animation de Webinaires trimestriels : Rencontres REssources et Déchets (RED)
 - Collection en ligne **d'indicateurs régionaux communs sur les déchets**
- Travaux d'appui spécifique de l'AREC en 2023
 - Estimation de la production régionale de déchets d'activités économiques par déchets et par activité (5 observatoires accompagnés en 2022 – **4 prévus en 2023**)
 - Appropriation de l'outil territorialisé sur la précarité énergétique GeoDIP, en lien avec l'Observatoire national de la Précarité Energétique animé par l'ADEME
- Temps fort en 2023 : **séminaire annuel du RARE** au Grau-du-Roi les 8-9 juin 2023





Prochains rendez-vous

- Webinaire RED#9 du RARE organisé par l'AREC NA : « **Déchets du tourisme : mieux les connaître pour mieux les gérer** » 22 juin 2023 (env 200 participants par RED)

- Webinaire AREC sur **l'empreinte carbone et l'empreinte matières de Nouvelle-Aquitaine** : 27 juin de 11h à 12h

- Autres webinaires AREC déjà passés :
 - Webinaire dédié aux adhérents sur nouveautés des sites de data OREGES et travaux 2023 - 31 janvier 2023 replay
 - Webinaire sur nouveautés des sites de data OREGES - 27 avril 2023 replay

Echanges – Questions ?



Budget prévisionnel 2023





Budget prévisionnel 2023 global AREC et répartition par Observatoire

- Base 13,7 ETP
- Remplacements postes vacants + embauche CDD fin 2023
- Acquisitions données climat, frais publications
- Formations renforcées

BUDGET 2023 - hyp 13,7 ETP	Prévi AREC	OREGES	ORDEC
TOTAL CHARGES	1 057 970	624 450	433 520
Achats études prestations	57 500	37 200	20 300
Locations	50 800	30 800	20 000
Entretien et réparations	5 100	3 100	2 000
Documentation	2 000	1 200	800
Formation	5 000	3 000	2 000
Assurances	2 700	1 600	1 100
Autres fournitures	1 500	900	600
Déplacements, missions	9 400	5 700	3 700
Publicité, publications	15 600	13 400	2 200
Rémunération intermédiaires et honoraires	48 000	29 100	18 900
Services bancaires, autres	20 200	12 200	8 000
Equipements, dotations amortissements	7 970	4 970	3 000
Charges de personnel	832 200	481 280	350 920
		OREGES	ORDEC
TOTAL PRODUITS	1 057 970	624 450	433 520
COTISATIONS	80 000	76 900	3 100
PARTENARIATS	72 000	72 000	0
SUBV ADEME ORDEC N	200 000	0	200 000
SUBV ADEME OREGES N	200 000	200 000	0
SUBV ADEME ADAPTATION	30 000	30 000	
SUBV CONSEIL REGIONAL ORD N	229 920	0	229 920
SUBV CONSEIL REGIONAL EGES N	200 000	200 000	0
SUBV CONSEIL REGIONAL ADAPTATION	30 000	30 000	0
SUBV CONSEIL REGIONAL DITP N-1	8 750	8 750	
SUBV/PART CDx	5 000	5 000	0
TRANSFERT DE CHGES EXPL	2 300	1 800	500



L'équipe de l'AREC en 2023

■ 14 salariés

■ 13,4 ETP

Direction - Administratif

- Amandine LOËB : Directrice
- *Rafaël BUNALES : Directeur Adjoint / Coordinateur OREGES*
- Tamara SAINTE-CLAIRE : Assistante gestion et communication

Energie – GES - Biomasse

- *Rafaël BUNALES : Directeur Adjoint / Coordinateur OREGES*
- Antoine JACQUELIN : Bases sectorielles EGES, Territoires
- Denis SAVETIER : Biomasse Agriculture
- Lénaïg LICKEL : Biomasse, Ressources
- Caroline FLEURY (80%) : Territoires, socio-éco
- Tina HALTER : capitalisation données EPCI, socio-éco
- *Camille ROMARY : processus méthodologiques, bilans EGES*
- *Laurent DUPRE : Assistant chargés d'études*

Déchets – Economie circulaire

- Sabine BIBAUD (80%) : DMA, filières DAE
- Anne-Valérie TASTARD (90%) : DMA, prévention, économie circulaire TER
- Antoine PORTERE : filières, déchets organiques, économie circulaire
- Sonia GRELLIER : chargé(e) d'étude flux de matières et filières
- *Camille ROMARY : processus méthodologiques*
- *Laurent DUPRE : Assistant chargés d'études*

Vote du programme de travail et du budget prévisionnel 2023



Cotisations 2024





Etat des cotisations à fin mai 2023

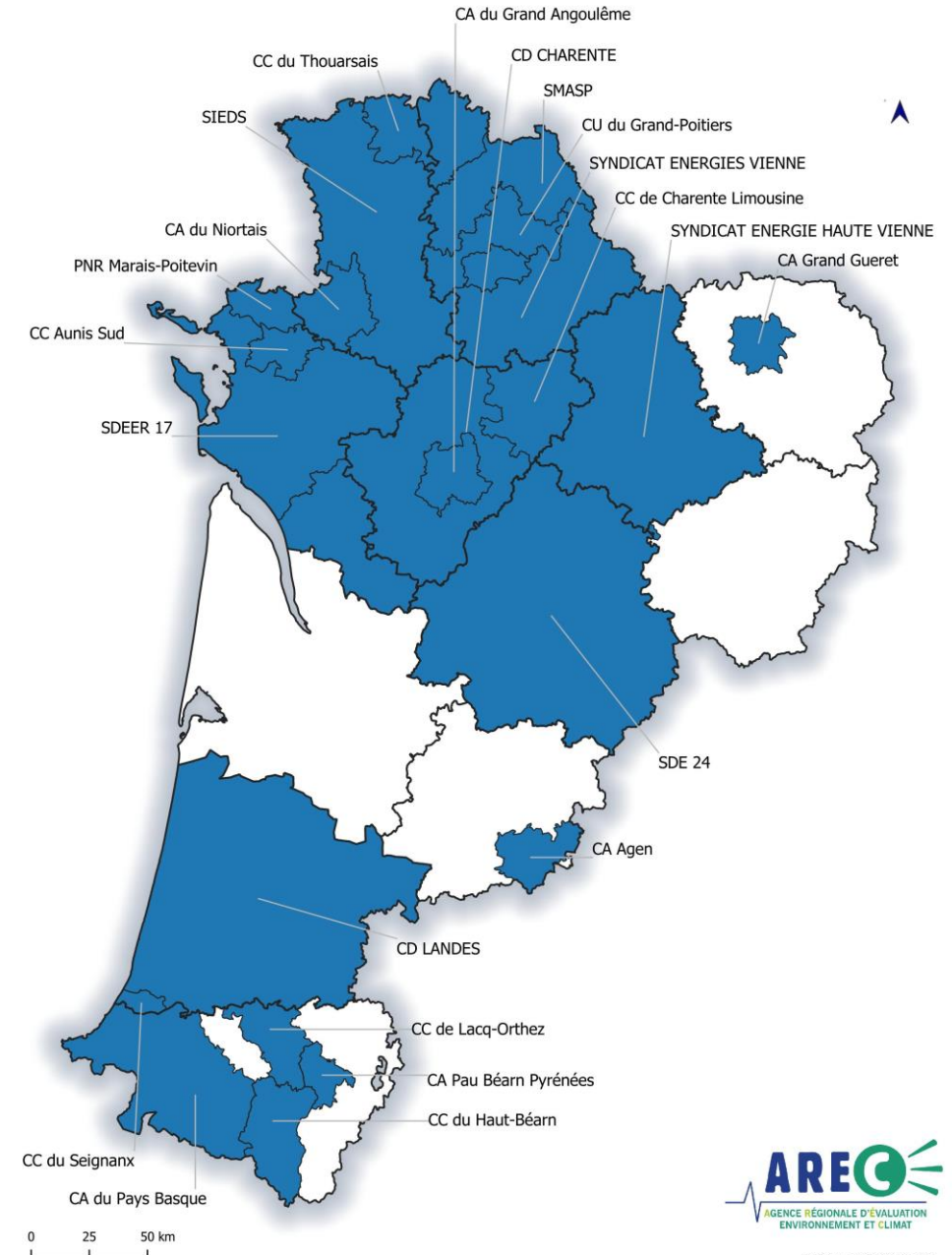
Autres membres de l'association :

- Collège 1 : Région, CESER, ADEME
- Collège 2 : GRTgaz, Chambres consulaires régionales, RTE, EDF, ENEDIS, **GRDF, TEREQA (nouveaux membres)**
- Collège 3 : ATMO NA, Alec, CERC NA, CRER, SOLTENA, ORT NA, FNE NA, IFREE

■ À date 44 membres à jour de cotisation, 57 k€ de cotisations au titre de 2023

■ Prévus en 2023 : mise en place et envoi d'une lettre aux adhérents de l'AREC (2/3 par an)

Collectivités adhérentes à l'AREC à mai 2023





Cotisations 2024

- I Cotisation croisée à montant nul avec autres associations
- I Cotisation acquise pour organisme subventionneur
- I Cotisation réduite possible par organisation en cas de groupement d'organisations, sous réserve de validation par le Conseil d'Administration
- I Montant inchangé vis-à-vis de 2022

Collège	Montant (€)
Collège 1 – Etat, Collectivités territoriales, établissements publics	
Conseil Régional, CESER	Exonération
Collectivités, EPCI <10 000 habitants	250
PNR, Syndicats mixtes de SCOT, de Pays	600
10 000 habitants < Collectivités, EPCI < 50 000 habitants	1 200
50 000 habitants < Collectivités, EPCI < 150 000 habitants	1 700
Collectivités, EPCI > 150 000 habitants	2 300
Conseils départementaux, syndicats d'énergie ou de déchets	1 700
Structure coordinatrice de démarches territoriales pour un groupement de collectivités : moins de 5 EPCI	3 000
Structure coordinatrice de démarches territoriales pour un groupement de collectivités : 5 EPCI et plus	5 000
ADEME, Etat	Exonération
Collège 2 - Organismes consulaires, syndicats et associations professionnelles représentant des organismes socioprofessionnels, entreprises privées	
Chambres consulaires régionales	230
Fédérations professionnelles	550
Sociétés d'économie mixte, entreprises privées	1 700
Collège 3 – Associations et personnes physiques œuvrant notamment dans le domaine de l'évaluation, de l'énergie ou de l'environnement	
Observatoires régionaux et autres structures associatives "institutionnelles"	120
Associations militantes de type ONG (protection de l'environnement, consommateurs etc.)	55
Personnes physiques	22

Vote des cotisations 2024



Points divers ?



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Toutes les publications de l'AREC sont disponibles en ligne
sur www.arec-nouvelleaquitaine.com ou sur demande à info@arec-na.com



60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com

www.arec-nouvelleaquitaine.com
@AREC_NA